



Neuville sur l'Isle



Skatepark de la plaine des sports des Vaureix



**Madame, Monsieur,
chers Concitoyens,**

En parcourant ce nouveau bulletin municipal, vous constaterez que notre commune est toujours en action et qu'elle respecte ses engagements de 2020.

Tout d'abord, face à l'urgence climatique, la commune de Neuvic a fait le choix des actes plutôt que des incantations. C'est ainsi qu'une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne ponctuelle de l'éclairage public.

Dès le premier trimestre 2023, sur les 726 points lumineux de la commune, 592 seront complètement éteints entre 22h et 6h30 alors qu'actuellement, 454 de ces derniers fonctionnent en mode permanent.

Dans le même temps, une première tranche de foyers vétustes sera passée en diode électroluminescente - DEL (l'objectif étant d'atteindre 100%), ce qui fera chuter dès la fin de l'année 2023, le nombre de kilowattheures consommé de 50%.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Par ailleurs, l'ouverture au public du musée numérique de notre micro-folie est prévue à la fin du mois de février 2023. Ce dispositif porté par le ministre de la culture et coordonné par la Vilette, permettra à chacun de découvrir ou de redécouvrir les chefs d'œuvres réunis par les grands établissements culturels français, au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition.

Ce projet, innovant et inédit, renforcera l'offre éducative et culturelle de notre cité.

J'espère que vous serez nombreux à en profiter.

Dans le domaine des activités sportives et de plein-air, le skate-park situé sur la plaine des jeux de Planèze, était très attendu par la jeunesse. Après plusieurs mois de travaux, il a été mis en service au début du mois de décembre dernier.

A mon sens, il est important de donner une âme à ce lieu, que nos jeunes se l'approprient et qu'ils aient ensuite à cœur de le préserver.

C'est pour cela qu'ils seront invités aux prochaines vacances de février, sous la houlette d'un artiste, à participer à la réalisation de fresques sur les modules de cet équipement.

Enfin, après plus de deux années de restrictions sanitaires qui nous ont contraints à stopper nos activités ou à les réduire, un forum des associations sera organisé à la rentrée prochaine.

Ce sera l'occasion privilégiée de dévoiler en une seule journée la richesse, la vitalité, le dynamisme du tissu associatif dont notre commune a la chance de bénéficier et qui permet de développer, d'animer la vie locale. J'en profite pour remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur dévouement et l'ouverture aux autres dont ils font preuve.

Je ne saurais terminer sans vous dire que je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Au nom du conseil municipal, je tiens à adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chers de bonne santé, bonheur et réussite pour 2023.

Une belle année pleine d'affection.

Paulette DOYOTTE
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien cordialement,

LES SERVICES PUBLICS et permanences

■ Mairie

Tél. 05 53 82 81 80 - Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
www.mairieneuvic.fr

• Secrétariat ouvert au public

du lundi au vendredi : 8h30-12h - 14h-17h30
le samedi : 9h-12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :

Paulette DOYOTTE reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Fabienne CASSE : tél 05 53 82 81 86
courriel : fabienne.casse@mairie-neuvic.fr

Les adjoints au Maire,

Jean Philippe REMY, Géraldine JAHAN,
Franck DUPREUILH, Martine MARIGEAUD,
André MALBEC, Isabelle MORTET, Laurent DEVERLANGES

reçoivent à la mairie sur rendez-vous au 05 53 82 81 87
courriel : adjoints@mairie-neuvic.fr

■ Services techniques

14 rue Talleyrand Périgord
tél : 06 26 51 41 87
Courriel wilfried.berger@mairie-neuvic.fr
Directeur : Monsieur Wilfried BERGER

■ Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget - Tél. 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr
Animateurs : Emeric COLINET et Lise NIAUSSAT.

• Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

• Ouverture au public

Mardi 14h-17h - Mercredi 10h-12h et 14h-17h
Vendredi 9h-12h et 14h-16h

■ Bibliothèque

25 avenue Général de Gaulle - Tél. 05 53 81 66 27
Courriel : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr
Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE,
Nicolas CAMINEL

• Ouverture au public

mardi : 10h-12h - 16h-18h,
mercredi : 9h-12h - 14h-18h,
jeudi et vendredi : 16h-18h,
samedi : 9h-12h

■ Deux marchés hebdomadaires

Les mardis et samedis, le matin : 8h-13h.
Vous y trouverez les producteurs locaux de fruits
et légumes, viandes et volailles, poissons et crustacés,
produits frais (œufs, beurre, fromage), fleurs et plantes,
et plus selon les saisons.

Marché aux truffes, mardi : 9h-12h de décembre à mars

Contacts : secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 80

Placière : Sandrine HERPOEL : 06 17 22 62 71

■ CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes

ZA de Théorat - Tél. 05 53 80 86 86

Courriel : cias@ccivs.fr

• Secrétariat ouvert

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 - 14h-17h30,

Vendredi 9h-12h30 - 14h-16h30.

Fermeture au public le mercredi.

• **Permanences** : CARSAT (Assistante sociale),
3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV au 05 53 35 62 85
ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addic-
tologie) sur RDV au 05 53 07 66 82.

■ Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 02 06 45

Assistants sociales : Marie PRIAT, Orlane SARRAZIGNAC

Référent insertion : Julia BERTRY

Puéricultrice : Emilie BOYER

Médecin de PMI : Docteur Corinne SUIVRE

Accueil secrétariat : Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI
du lundi au vendredi de 9h-12h - 14h-17h.

■ Assistant Social de la MSA

Fabien AZNAR

Mutualité sociale agricole - Périgueux

Tél. 05 53 02 68 77 - courriel : aznar.fabien@dlg.msa.fr

■ Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E. - rue Arnaud Yvan de Laporte

Tél. 05 53 81 52 84 - Fax : 05 53 81 08 50

Courriel : anace24@wanadoo.fr

Directrice : Chantal DOBINSKI.

■ Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne,
sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

■ Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 81 51 07

Courriel : lespitchouns@ccivs.fr

Directrice : Vanessa BRETOU

■ Relais des Assistantes Maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

Permanence administrative
15 rue Montaigne - Saint-Astier
Té. 06 77 74 91 73 - Courriel : rouldoudou@ccivs.fr

Animatrice : Emilie JACQUET GUALANDI
Contacter l'animatrice pour le planning des animations
Permanence à Chantérac, les mardi et jeudi

■ Accueil de Loisirs

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Courriel : alshprimaireneuvic@ccivs.fr
Directrice : Marie Christine FAUCHER

■ Ecole maternelle

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 50 99
Courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr
Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

■ Ecole élémentaire

22 avenue Général de Gaulle - Tél. 05 53 81 50 76
Courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr
Directrice : Madame Nadia LAPORTE (intérim)

■ Collège Henri Breton

5 rue du Jumelage - Té. 05 53 81 51 18
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-breton/>
Principale : Madame Catherine CARCY

■ EHPAD - Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
Tél. 05 53 81 50 59 - Fax : 05 53 81 75 50
Directeur : Monsieur Laurent MONTEIL

■ Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze - Tél. 05 53 80 31 27
Courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr
Service aux usagers : 09 71 00 84 24

Horaires d'été (01 07 au 31 08)
du lundi au vendredi 7h-13h
le samedi 7h30-13h - 16h-18h30

Horaires d'hiver (01 09 au 30 06)
Du lundi au samedi - 9 h-12h - 14h-17h45

■ Permanence du Pays de l'Isle Aide financière pour l'amélioration de l'habitat

Mairie de Neuvic
Le 3^{ème} jeudi de chaque mois : 9h30-12h
Sur rendez-vous au 05 53 35 13 53
Courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

■ Permanence téléphonique de l'association France Alzheimer

Madame Annie DESMOULIN au 05 53 91 80 78 et
Madame Dominique ROLIN au 05 53 81 50 05

■ Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

Sur rendez-vous au 05 53 35 34 03
Le 4^{ème} mercredi de chaque mois 9h30 -12h
à la mairie de Neuvic

■ Permanence Conciliateur de Justice

En cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client

Monsieur Jean Pierre GUERILLOT
Sur rendez-vous au 06 18 47 35 31 ou
par mail jean-pierre.guerillot@conciliateurdejustice
les 1^{er} et 3^{ème} mardi après-midi de chaque mois à la
mairie de Neuvic.

■ Gendarmerie Nationale Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

• **Brigade de Neuvic :**
Tél. : 05 53 80 86 90 - Fax : 05 53 80 86 99
Ouverture au public :
Mardi et jeudi : 8h30-12h - 14h-18h

• **Brigade de Saint Astier :**
Tél. : 05 53 03 81 40 - Fax : 05 53 03 81 49
Ouverture au public :
Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30-12h - 14h-18h,
dimanche et jours fériés : 9h-12h

Hors horaires d'ouverture au public, composer le 17

Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

■ Office de Tourisme Communautaire

2 place de la Mairie
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
Tél. : 05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr
Horaires d'ouverture page ...

■ Bureau de poste de Neuvic

Avenue Talleyrand Périgord 24190 NEUVIC
Du mardi au vendredi : 09h-12h - 14h-16h
Le samedi : 09h-12h

■ Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS)

Le bateau - 24110 Saint-Astier
Tél : 05 53 03 45 82 - Courriel : contact@ccivs.fr
www.ccivs.fr

LES NUMEROS UTILES

■ Numéros d'URGENCE

- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- SAMU : 15
- N° d'Urgence Européen : 112

■ ORANGE

Dépannage : 3900

■ ENEDIS (réseau électrique)

Dépannage : 09 72 67 50 24

■ GrDF (réseau de gaz)

Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34
serviceclient-sud-ouest@grdg.fr
Urgence sécurité Gaz : 0800 47 33 33

■ SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients : 09 77 408 408
Urgence: 05 53 35 82 12

■ SDE 24

Demande de raccordement au réseau électrique lors d'une construction nouvelle
7 Allées Tourny - 24000 Périgueux
Tél. : 05 53 06 62 00 - Fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :

- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation et 1 plan de masse



Outre les numéros d'urgence (police, gendarmerie ou pompiers), le 3919, est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux personnes victimes de violences conjugales et à leur entourage ;

La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles est accessible à l'adresse : www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
Des outils d'information accessibles sur le site web dédié, arretonslesviolences.gouv.fr et le compte Twitter @arretonsles

Il est primordial que ces outils aient un niveau de notoriété maximal et il est essentiel de mieux les faire connaître pour permettre à chacune et chacun de rompre l'isolement et d'engager des démarches qui sauvent des vies, que l'on soit, soi-même victime ou simplement témoin.



Le ministère de l'économie et des finances et de la relance, a ouvert un site dédié aux signalements de consommateurs

Pour tout problème avec une entreprise, signalez votre problème à la répression des fraudes sur le site <https://signal.conso.gouv.fr/>

■ Liste des Assistantes maternelles agréées sur la commune de Neuvic



ABON Stéphanie

3 rue de la Mazille - 09 81 96 53 86

BARBETTE Anne-Charlette

17 Rue de Gimel

BATAILLER Corinne

2 ter Rue Arnaud Daniel - 05 53 82 27 75

BOISSONNAT Sandrine

La Jaubertie - 05 53 82 09 08

BROUSSEAU Valérie

5 lotissement la Croix Blanche - 05 53 82 39 16

DARIN Béatrice

19 le Terme Est - 05 53 80 52 25

FABIE Noëlle

19 Avenue de Bordeaux

LAFAGE Aurore

63 route de Saint-Astier - 06 61 59 19 78

MEBARKIA Isabelle

Les Jeandilloux - 05 53 80 61 07

MIGEON Stéphanie

La Haute Robertie - 05 53 81 86 42

PORCHE Isabelle

4 route des Meuniers - 05 53 82 20 91

REBIERE Christelle

22 lotissement de la Chènevère - 05 53 81 19 16

RICHARD Colette

31 rue de Gimel - 06 59 00 14 94

L'actualisation de cette liste est régulière, s'adresser au secrétariat de la mairie.

■ Familles d'accueil pour adultes

Sabine CAMARO

23 rue de la libération - 06 27 36 34 42

Reine-Claude DIDIER

1 rue Les Cinq Ponts - 09 62 59 58 49

Angélique DOBINSKI

Magnou - 05 53 80 60 88

Eric et Corinne PORCHERON

3 Rue du Terme - 06 50 00 75 21

Pour trouver une famille d'accueil, vous pouvez contacter le Service des Personnes Agées à Domicile au 05 53 02 28 74 - 05 53 02 66 72 ou accueil-familial@dordogne.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Allo service public 39 39

La première réponse par téléphone à vos questions administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 18h15.

Allo Service Public 3939 est un service de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- le droit du travail dans le secteur privé,
- le logement et l'urbanisme,
- la consommation, la concurrence ou la sécurité des produits,
- les procédures en justice, civile ou pénale, le droit de la famille, des personnes ou des successions,
- le droit des étrangers, des associations ou l'état civil.

Service public : www.service-public.fr

Accueil particuliers/service blublic.fr

Le site officiel de l'administration française : connaître vos droits, effectuer vos démarches.

■ J'ai 16 ans : j'effectue mon recensement citoyen

Tout jeune français, garçon ou fille, doit se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054 en se créant un espace personnel.

Cette démarche est effectuée le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou lors de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :
Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92
email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

ou consulter le site internet : www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)



■ UFC QUE CHOISIR



UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation :

assurances, banques, logement, automobile, loisirs, la téléphonie et Internet etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Montignac, Ribérac, Rouffignac, Sarlat, Périgueux.

Pour plus d'information :

1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX

tél : 05 53 09 68 24 - 06 22 93 22 98

courriel : ufcquechoisirdordogne@orange.fr

site : ufcquechoisir-dordogne.org

Maison des Associations : 14 pl. J. Ferry - 24100 Bergerac

CIAS : Rue Stép. Hessel - 24200 Sarlat La Canéda

■ Recensement de la population

Populations légales - les chiffres pour 2023

Le 31 décembre 2022, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2023.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Neuvic compte au 1^{er} janvier 2023, 3681 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.

■ Fraude à la carte bancaire

Signaler une fraude à la carte bancaire
Perceval - Démarche en ligne à partir du site « service-public.fr »

Service accessible via FranceConnect :

Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, l'identitenumérique (laposte), Mobileconnectmoi.fr, MSA ou Alicem. Munissez-vous de vos identifiants et de votre numéro de carte bancaire.



Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire
- Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne
- Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque

Perceval est accessible 24/24h et 7/7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

■ Plans local d'urbanisme (PLU) en ligne

Vous voulez savoir si votre terrain est constructible ou connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur votre parcelle ?

Vous pouvez désormais accéder en ligne au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou à la carte communale de votre commune, via l'application : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> (en renseignant le nom de votre commune)

ou en cliquant sur votre commune via le lien : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=0.5428533859421643&lat=45.090957800903766&zom=11>

Vous avez la possibilité de zoomer sur votre parcelle, de télécharger le règlement d'urbanisme, et de consulter différentes informations.

NOUVEAUTE 2022 - AUTORISATIONS D'URBANISME : GUICHET UNIQUE DE L'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme numérique les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers.

Les demandes peuvent se faire en ligne via le portail dédié accessible à l'adresse de connexion suivante : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Elle est intégrée sur le site internet de la commune et disponible sur le portail citoyen territorial mis à disposition par le département <https://demarches.dordogne.fr>

Ce guichet unique est le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2022, les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposés :

- sous format papier (en plusieurs exemplaires en fonction du type de demande), soit par voie postale soit par remise en main propre aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Dans ce dernier cas, il vous sera remis sur place un récépissé de dépôt attestant de la prise en charge de la demande.

- sous format numérique via le téléservice mis en place. Ce guichet unique, accessible 24H/24 et 7j/7 permet d'améliorer le service rendu aux usagers et aux professionnels en simplifiant et guidant le dépôt des dossiers (fonctionnalités assurant au demandeur de déposer un dossier complet), en évitant le dépôt en mairie et les reproductions de dossiers, en permettant un suivi de l'instruction du dossier, en optimisant les délais et en facilitant ainsi les échanges avec l'administration.

Le Guichet Unique de l'Urbanisme est un espace sécurisé pour transmettre les demandes d'autorisations : chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers. Il permet :

- de formuler une demande d'autorisation
- de joindre toutes les pièces justificatives
- de suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

Tout renseignement complémentaire au 05 53 82 81 84 Mathilde BERNAT, pré-instructeur des autorisations d'urbanisme – Mairie de Neuvic.

■ Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 84

Un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation ? Isle Renov vous accompagne !



Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage...

Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, sur le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais, le Pays de l'Isle en Périgord vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et, pour les propriétaires dont le projet est éligible (sous condition de ressources), vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil départemental.

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays au 05 53 35 13 53 ou envoyez un mail à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com ou inscrivez-vous sur le site monprojet.anah.gouv.fr.

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une permanence à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villamblard.

Démarchage à domicile : soyez vigilants !

Des campagnes de démarchage téléphonique ou "porte à porte" sont régulièrement menées par des sociétés privées. Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux énergétiques est interdit par la loi depuis l'été 2020. Concernant le démarchage à votre domicile ou sur internet, nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites dans ce cadre.

Ces sociétés se présentent parfois comme envoyées par EDF, ou par des organismes d'Etat (ANAH, ADEME, Ministère...), ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarchés purement commerciales.

Ne signez jamais une commande dans la précipitation, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision. Il est courant que les devis, pour une même prestation, aillent du simple au double. Et n'oubliez pas que si vous regrettez d'avoir signé trop vite dans le cadre d'un démarchage, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours pour faire annuler la commande.

■ La redevance incitative

Elle arrive à Neuvic à compter du 1^{er} janvier 2023

Nous avons évoqué à plusieurs reprises dans les publications municipales le changement de fiscalité pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Finie la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (basée sur le foncier bâti), elle est remplacée par la redevance incitative qui comme pour l'eau ou l'électricité

comporte une part fixe (abonnement) et une part variable proportionnelle au nombre de sacs noirs déposés dans les colonnes ou bacs aériens.

La dépose des sacs jaunes reste gratuite comme pour les cartons, les bouteilles et pots en verre.

L'accès en déchèterie reste également gratuit pour une fréquentation moyenne de deux passages par mois. Vous pouvez passer deux fois la même semaine mais au-delà de 26 passages par an, vous paierez 10€ par passage supplémentaire.

TARIFS 2023								
COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE								
Libre accès, 24h/24								
	Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et +
Part fixe	Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60L*/an	16	26	34	40	44	48	52
	Nombre de passages en déchèterie/an	26	26	26	26	26	26	26
	Abonnement annuel**	109,00 €	109,00 €	109,00 €	109,00 €	109,00 €	109,00 €	109,00 €
	Forfait annuel d'ouvertures***	83,50 €	135,70 €	177,50 €	208,80 €	229,70 €	250,60 €	271,40 €
	Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures)	192,50 €	244,70 €	286,50 €	317,80 €	338,70 €	359,60 €	380,40 €
Part variable	Prix d'une ouverture supplémentaire d'une trappe de 60L*	5,22 €						
	Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie à partir du 27 ^{ème} passage	10,00 €						

*Seule une demi-ouverture est comptabilisée en cas d'utilisation d'une borne à déchets résiduels équipée d'une trappe de 30l et seul un huitième d'ouverture est comptabilisé en cas d'ouverture d'une borne à biodéchets équipée d'une trappe de 30l.

En cas d'ouverture supplémentaire d'une trappe de 30l d'ordures ménagères au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 2,61 €.

En cas d'ouverture d'une trappe de 30l de biodéchets au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 0,65 €.

** L'abonnement finance l'ensemble du service public des déchets : les déchetteries, la collecte et le traitement de tous les déchets

(verre, textile, emballages, etc.), le développement de nouvelles filières de recyclage, etc.

*** le forfait et la part variable prennent uniquement en compte la production d'ordures ménagères (sacs noirs).

En cas de problème, le SMD3 a un centre d'appels à l'écoute des habitants : **09 71 00 84 24**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30

Contact par mail : service.usagers@smd3.fr

Accueil des usagers au siège : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Appelez le 09 71 00 84 24 dans les cas suivants :

- Création des fichiers usagers
- Signaler un changement : nouvel arrivant, déménagement, changement de situation familiale,...
- Obtenir des informations : facturation, prévention (consignes de tri, composteurs...), accès déchèteries...

- Effectuer une réclamation ou signaler un matériel défectueux : problème de carte, bac cassé, dysfonctionnement d'une borne, dépôts en pieds de borne

Sachez que vous pouvez déposer vos sacs noirs ou jaunes dans une commune voisine, le SMD3 possède 2230 points d'apports volontaires que vous pouvez retrouver sur le site smd3.fr

Le SMD3 accompagne les personnes en perte d'autonomie :

- Lorsque le foyer est accompagné par une aide à domicile, une dotation de sacs prépayés est délivrée à la personne à aider par convention avec le SMD3. L'aide à domicile est équipée d'un badge spécial donnant accès à toutes les bornes du département.

- Lorsque le foyer n'a pas d'aide à domicile, mais tous les membres du foyer sont titulaires de la carte mobilité inclusion, le SMD3 organise une collecte au domicile de ces foyers pour leur éviter d'avoir à se déplacer aux bornes.

Pour les plus démunis, la loi ne permet pas de mettre en place un tarif social des déchets contrairement à ce qui existe pour l'eau ou pour l'énergie. Le SMD3 prendra toute sa part, dans le respect des compétences qui sont les siennes, pour faire naître ce fonds dans notre département.

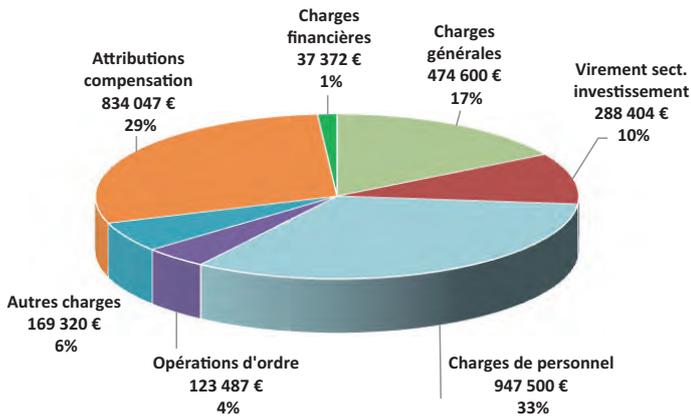
LE BUDGET DE LA COMMUNE

Budget principal

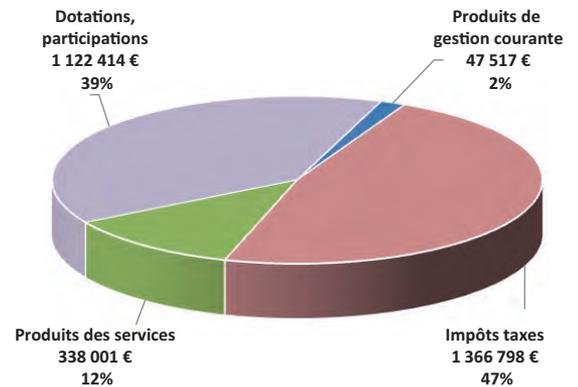
Section de fonctionnement



Dépenses : 2 874 730 €

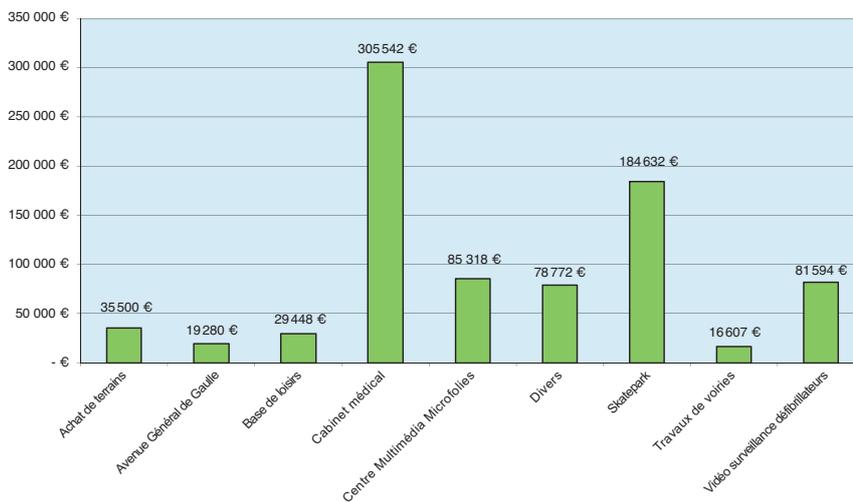


Recettes : 2 874 730 €



Section d'investissement - Opérations réalisées

Section d'investissement - Opérations réalisées



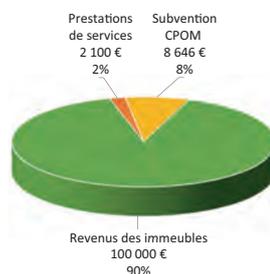
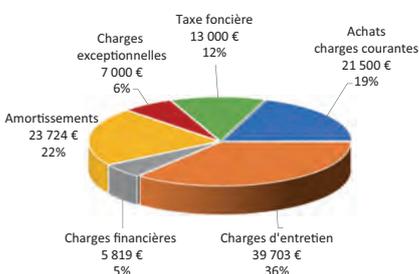
Autres travaux	Montant (€)
Boulodrome	1 296
Piste athlétisme	4 909
Cimetière	1 989
Mairie	8 336
Gymnase	9 457
Eclairage	785

Budget Résidence Autonomie

Section de fonctionnement

Dépenses : 110 746 €

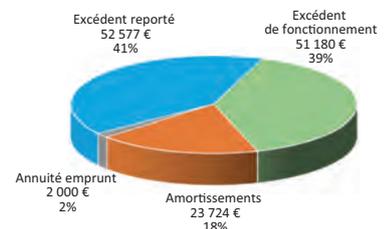
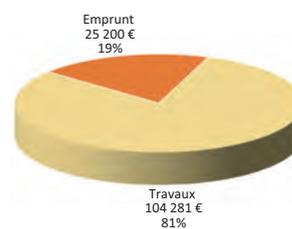
Recettes : 110 746 €



Section d'investissement

Dépenses : 129 481 €

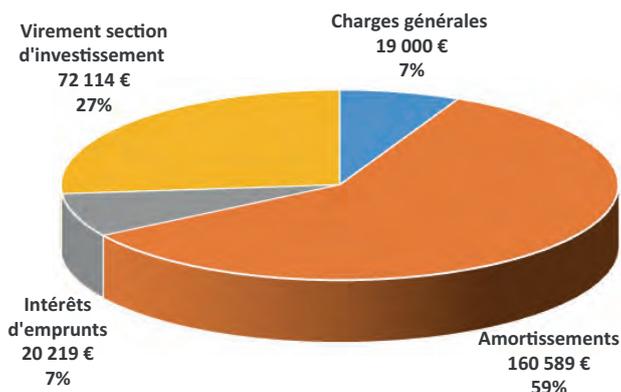
Recettes : 129 481 €



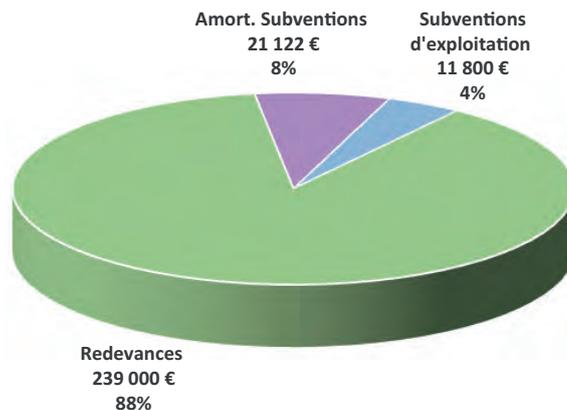
Budget du service assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 271 922 €

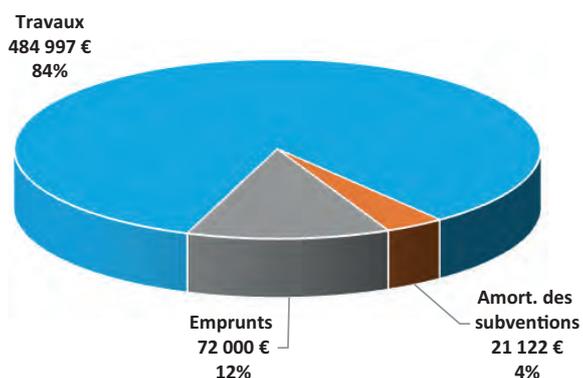


Recettes : 271 922 €

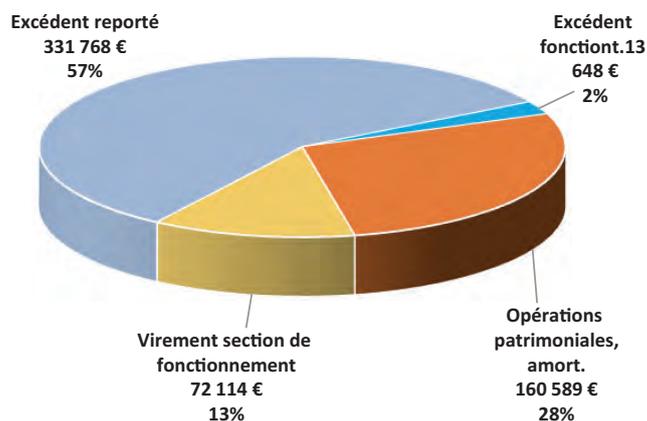


Section d'investissement

Dépenses : 578 119 €

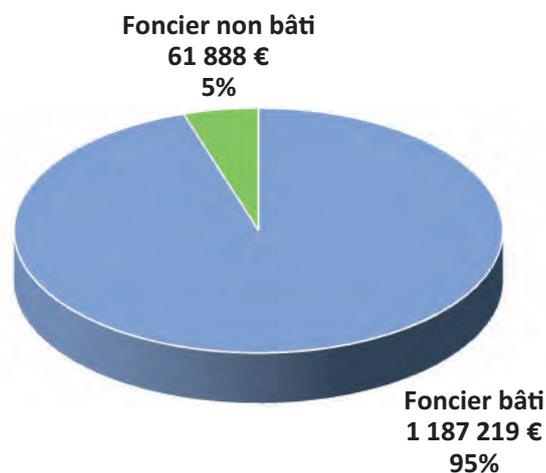


Recettes : 578 119 €



Produit de la Fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Foncier bâti	2 883 000 €	41,18%	1 187 219 €
Foncier non bâti	71 300 €	86,80%	61 888 €
TOTAL	2 954 300 €		1 249 107 €



LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

■ Le Cabinet Médical de Neuvic

La commune de Neuvic a fait l'acquisition du cabinet médical l'été dernier et s'était engagée à faire le maximum pour augmenter l'attractivité de ce cabinet.

Dès qu'elle a été propriétaire des lieux, la commune a fait procéder à quelques travaux de maintenance et de réhabilitation des cabinets du Dr TAUZIN (ancien bureau du Dr BUFFET) et du Dr BARBERIS qui est maintenant prêt à accueillir un nouveau médecin.

Il y a aussi un secrétariat physique assuré par Mme Lucie David, présente du lundi au vendredi de 9h à 13h. Elle permet aux médecins d'être déchargés de certaines tâches administratives et de garder un maximum de temps médical pour leurs patients.

Il est à noter que ce secrétariat médical ne prend pas d'appels téléphoniques, les rendez-vous avec les médecins se font sur le site internet : www.docrendezvous.fr
<https://www.docrendezvous.fr/medecin-generaliste/neuvic/24190>



De gauche à droite, Dr Pauline Tauzin, Dr Fabien Ravaud, Mme Lucie David, secrétaire médicale, Dr Corentin Lacombe, Dr Pascal Fournier.

Horaires des consultations :

- Dr TAUZIN Pauline : absente le mercredi et le jeudi
 - Dr RAVAUD Fabien : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.
 - Dr FOURNIER Pascal : Lundi-Mercredi de 8h à 19h, Mardi-Jeudi-Vendredi de 8h à 17h.
 - Le Dr Corentin LACOMBE remplace le Dr FOURNIER, le mercredi selon ses disponibilités.
- Les congés des médecins sont indiqués au bas de leurs ordonnances.

■ Désaccord pour un centre de santé à Saint-Léon sur l'Isle

Par ailleurs, nous souhaitons faire une mise au point sur la « polémique » engagée par le Président de la communauté de communes.

Dans la dernière publication de la CCIVS, Monsieur Magne met en cause les élus communautaires de Neuvic qui se sont opposés à la création d'un centre de santé à Saint-Léon-sur l'Isle et ont fait un recours au tribunal administratif jugeant illégale la décision.

Rappelons les faits : depuis les dernières élections municipales, tous les élus du territoire, toutes tendances politiques confondues voulaient éviter la désertification médicale de notre communauté. Médecin libéral ou médecin salarié, l'important est d'avoir des médecins. Il y a dix-huit mois, une large majorité d'élus considérait que la commune de Saint-Astier qui a un hôpital, était la plus qualifiée pour accueillir un centre de santé (médecins salariés).

De plus, ce centre de santé aurait été **départemental** (financé par le département) et non **intercommunal** (financé par la communauté de communes dont les finances sont déjà exsangues).

Soyons clairs, sous la houlette de Monsieur Magne, la gouvernance de la communauté de communes n'est pas celle de l'intérêt général mais celle de médiocres intérêts politiques.

Monsieur Magne qui a déjà été mis en minorité par deux fois dans son conseil communautaire, a échangé les voix des élus de Saint-Léon-sur-l'Isle contre la promesse de l'implantation d'un centre de santé dans leur commune.

Bref, nous ne sommes plus dans une politique de territoire mais dans de petits arrangements politiques.

Quant aux impôts de la CCIVS, attendez-vous à une hausse brutale et vous pourrez vous en prendre à Monsieur Magne et à ceux qui le soutiennent.

Les élus communautaires Neuvicois de la majorité municipale



LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

■ Skatepark

Achévé fin octobre ce nouvel espace de jeux est resté fermé pendant quelques semaines pour permettre aux terres de se stabiliser et aux pelouses de prendre racine. Cela au grand désespoir des jeunes, avides de profiter de cet équipement unique en Dordogne. Une dernière touche esthétique sera ajoutée pendant les vacances d'hiver ou de printemps, par la réalisation de fresques artistiques, souhaitant ainsi éviter tagguez et autres street artistes. Ouvert à tous, nous espérons qu'il ravira de nombreux usagers. Cet espace est placé sous vidéo protection.



■ Piste d'athlétisme

L'appel d'offre est en cours. Ce nouvel équipement sportif devrait être achevé pour la rentrée de septembre. Ouvert à tous il fera aussi à n'en pas douter le bonheur des collégiens et de leurs encadrants



■ Avenue Général de Gaulle

Commencée début septembre la réfection complète (trottoirs, revêtements de la chaussée ...) de cet axe routier se déroule conformément aux prévisions établies; réseau d'eaux pluviales entièrement renouvelé des deux côtés (2 x 440 m), bordures posées et bétons désactivés appliqués. C'est maintenant courant mars avec une météo et des températures adaptées que le revêtement de la chaussée sera réalisé par le CD24 et les derniers aménagements effectués. La commune de Neuvic possèdera ainsi un nouvel accès rénové après la rue Fayolle de Mellet en 2019, l'avenue de Planèze et la place du Chapdal en 2021.

■ Assainissement

Obligatoire tous les 10 ans une étude diagnostique et schéma directeur du système d'assainissement collectif de la commune, débutera en 2023 pour s'achever en 2024. Avoisinant les 140 K€ pour une commune de notre taille la partie assistance à maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'Agence Technique Départementale (ATD 24). Le choix du bureau d'étude chargé de réaliser cette prestation est en cours.

Concernant la poursuite du programme de travaux d'assainissement, deux projets étaient à l'étude, terminer le secteur de la Gare /Puy de Pont et desservir le secteur des Cinq Ponts.

Le volet financier a guidé notre choix et c'est ainsi que débutera en 2023 une première tranche de travaux sur les Cinq Ponts, et se poursuivra par une seconde tranche en 2024.

Le quartier nord de Puy de Pont devrait être réalisé en 2025 avant le transfert obligatoire de la compétence à la communauté de communes au 1 janvier 2026.

Tous ces travaux passés et à venir sur le réseau d'eaux usées et sur la station d'épuration, qui sont le résultat d'une bonne gestion et d'une bonne maîtrise du budget « Assainissement », permettent avec le concours et la vigilance du délégataire « Suez » de rejeter à la rivière une eau de qualité.

Message important pour les foyers raccordés au réseau d'assainissement collectif au sujet des lingettes qui viennent régulièrement obstruer le dégrilleur de la station d'épuration.



■ Eclairage public

Le programme «Nouvelle Donne» signé avec le SDE24 alors que nous ne parlions pas encore de sobriété énergétique, consiste en la modernisation de l'éclairage public. Nous verrons le remplacement progressif des lampes au sodium par des diodes électroluminescentes (DEL ou LED) moins énergivores et le changement du code « temps » de fonctionnement de l'éclairage (permanent ou intermittent).

Sécurité oblige, seuls les foyers aux intersections resteront allumés avec une diminution de 70% de la puissance de 22h00 à 06h30. Les autres foyers seront éteints selon le même code temps (extinction totale de 22h00 à 06h30).

Ces travaux débuteront la deuxième semaine de janvier sur le secteur de la « résidence de la Chènevrière, rue Montaigne, rue de La Boétie, rue Fénelon » par le remplacement de 30 foyers. Les travaux sur les secteurs de La Gare/rue du Château Rompu, rue de Gimel/rue de La Poutaque/rue des Chênes et RD44/route de Grignols commenceront rapidement une fois le matériel reçu : la livraison est annoncée début février. Ce sont 52 foyers supplémentaires qui seront remplacés.

La consommation actuelle de 237 mégawatts passera fin 2023 à 196MW*, pour arriver à 174 MW à la fin du programme Nouvelle Donne, selon les informations communiquées par le Syndicat Départemental des Energies (SDE 24).

Sans attendre la fin du programme «Nouvelle Donne», pour répondre au plan sobriété, une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Le SDE24 a été mandaté pour modifier les heures de fonctionnement de tous les foyers lumineux non remplacés en 2023. Extinction totale de l'éclairage de 22h00 à 06h30 à l'exception des foyers contribuant à la sécurité des usagers de la voirie. La mise en application du nouveau code « temps » devrait être effective au printemps 2023.

■ Bâtiment solaire

Permis de construire accepté, c'est en tout début d'année qu'un nouveau bâtiment solaire sera érigé ue de la zone artisanale de Théorat. La structure, la toiture et les panneaux solaires seront financés par la société BAT ENR SOL PERIGORD qui encaissera en contrepartie les produits de la vente de l'électricité produite. La mairie financera la pose d'un bardage, de portes, la réalisation d'un dallage béton industriel pour ainsi bénéficier à moindre coût d'un bâtiment de 30 x 18m dédié au stockage des matériels du Centre Multimédia et des services techniques.

■ Voirie (compétence communautaire)

Ne pas s'arrêter en chemin est une formule à appliquer quand on s'occupe de la voirie. En effet, l'opération de réfection des trottoirs et chaussées, commencée en 2021 et reconduite en 2022, se poursuivra en 2023 rue de Gimel, lotissement de la Croix Blanche et peut-être sur d'autres lieux en fonction de l'enveloppe financière qui sera allouée par la Communauté de communes sur le budget voirie.

Pour l'année 2022 les principaux travaux voirie engagés sont les suivants :

- réfection des trottoirs et chaussées résidence de la Chènevrière, rue Montaigne, rue de La Boétie, rue Fénelon : les travaux préparatoires ont été réalisés par les agents des services techniques de la commune.
- réalisation d'un marquage horizontal sur l'avenue de Bordeaux
- épaulement de la chaussée et pose d'une glissière de sécurité au niveau de la VC 205 du Cluzelou à Planèze
- création de caniveaux pour drainer les eaux de pluie rue du Terme, rue des Chênes, chemin de la Péricaude: le reprofilage + bicouche du chemin de La Péricaude ont été reportés en raison de la météo peu favorable.
- mise en place route de la Veyssière de radars pédagogiques pour réduire la vitesse.
- élagages importants (deux semaines d'intervention) pour permettre le déploiement de la fibre optique
- réfection de 930 m de piste DFCL entre les lieux-dits Les Coutys et La Nauve
- programme de « Point-à-temps » pour supprimer les nids de poule
- réfection de la cour de l'école maternelle



Résidence de la Chènevrière



Piste DFCL
Défense des forêts contre l'incendie

Travaux réalisés en régie par les agents des services techniques :

- réalisation d'une chambre froide au restaurant des enfants (travaux communautaires)
- réhabilitation des toilettes de la maternelle (travaux communautaires)
- réalisation d'une cloison centre multimédia pour accueillir la Micro Folie (cloison, ouvertures, peintures ...)
- réfection du bâtiment de la base de loisirs et de sa terrasse (sol, cloisons, évier, électricité ...)
- aménagement d'une salle de musculation pour le club de Canoé-Kayak et de sanitaires aux normes PMR
- réhabilitation de la cuisine de la salle collective de la Résidence Autonomie
- réhabilitation intérieure du cabinet médical et de la salle d'attente du nouveau médecin, Mme Tauzin, et embellissement des extérieurs, (désormais propriété de la commune).
- création d'un nouveau colombarium et d'un jardin du souvenir au cimetière



Evolution des travaux du colombarium



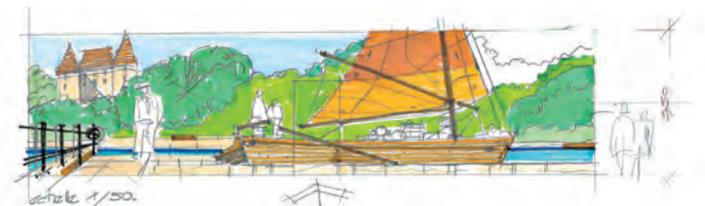
Aménagement du passage entre la place Eugène Le Roy et la rue de la Charmille

Entre le cabinet dentaire et le magasin « De Chic et de Broc », il y a un passage qui, aux beaux jours, peut devenir un lieu très convivial.

C'est dans cet esprit que le conseil municipal étudie le meilleur aménagement possible de ce lieu.



Grâce au concours de notre concitoyen Daniel Beauvois (ancien directeur des paysages et espaces verts du Département), une belle idée a été approuvée par le conseil municipal. La réalisation d'une fresque représentant le secteur de l'écluse de Mauriac sur un mur perpendiculaire (à créer) au magasin « De Chic et de Broc ».



THEMATIQUE "ECLUSE MAURIAIC"
SIMULATION COMPOSITION GRAPHIQUE



■ Adressage



Annoncées il y a plus d'un an, les démarches pour aboutir à un adressage normé entrent dans la phase finale. L'activation des nouvelles adresses est programmée pour le début du mois de juillet.

Créer des adresses normées nécessitait d'établir dans un premier temps, la liste des voies, puis de dénommer ces différentes voies. La compétence de dénomination de la municipalité s'exerce de plein droit sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique

Cette démarche a été validée par délibération du Conseil Municipal au mois de décembre 2022.

La numérotation va être effectuée dans le respect de la réglementation, après un repérage sur le terrain. Il s'agit principalement d'une numérotation métrique qui donne la distance depuis un point défini au début de la voie. Le numéro attribué aux habitations représente la distance en mètres séparant le début de la voie de l'habitation (le point d'accès numérique PAN est situé sur le bord de la voie ouverte à la circulation publique ; il correspond souvent à la porte d'entrée du bâtiment. Les numéros pairs sont attribués du côté droit et impairs du côté gauche.

Chaque foyer recevra un courrier avec le numéro attribué à son habitation et le nom donné à la voie de desserte.

La pose des plaques et numéros de rues permettra de finaliser ce projet qui vise à améliorer la distribution du courrier, faciliter l'intervention des secours et favoriser le déploiement de la fibre optique.



■ Lotissement rue des Chênes

2 des 13 lots sont encore disponibles à la vente, au prix de 27 000 € TTC



■ Passeport, carte d'identité,

Un nouveau guichet va ouvrir à Neuvic.

Très prochainement vraisemblablement courant février 2023, la mairie de Neuvic va ouvrir un guichet pour les demandes de titre d'identité. Une bonne nouvelle face aux délais d'attente importants sur le Département.



Vous serez tenus informés de la mise en service de la borne de recueil des données biométriques pour l'établissement et le renouvellement des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports, ainsi que des modalités de prise de rendez-vous, par voie de presse, par l'application PanneauPocket et via le réseau Facebook.



■ La micro-folie vous ouvre ses portes

Offrir aux habitants de Neuvic un plus large accès à la culture faisait partie du programme de l'équipe municipale. Une offre culturelle variée et renouvelée est en effet indispensable non seulement pour enrichir la vie collective de la commune mais aussi pour permettre aux Neuvicoises et Neuvicois de découvrir l'art sous toutes ses formes, de se distraire et de s'évader. Trop souvent encore, les manifestations artistiques sont éloignées du milieu rural et il n'est pas toujours aisé de se déplacer. Aussi avons-nous décidé de créer notre propre projet culturel et de saisir l'opportunité d'entrer dans le récent mouvement des « micro-folies » dont l'établissement public de la Villette à Paris est le chef de file.

Un peu d'histoire

Cet établissement avait été créé pour réutiliser la grande halle de la Villette au profit de spectacles, expositions et concerts à destination des publics de l'Est de Paris peu pourvu en offre culturelle. Dans le droit fil de cette histoire, l'établissement a lancé un réseau numérique et physique sur l'ensemble du territoire français mais aussi dans des pays francophones pour diffuser des programmes culturels. Le nom de « micro-folie » a été retenu par référence à un ensemble de petits pavillons habillés de rouge par l'architecte Bernard Tschumi installés dans le parc de la Villette autour de la grande halle et appelés des « folies » où se déroulent des spectacles variés allant du cirque au concert en passant par des expositions. C'est pourquoi le logo des micro-folies dont vous allez devenir familiers est rouge Tschumi !

La candidature réussie de Neuvic

Neuvic a été la première commune de Dordogne à poser sa candidature et d'autres depuis nous ont rejoints. Notre cité dispose en effet de très beaux équipements avec le centre multimédia qui a séduit par sa taille et la qualité de son espace les représentants de la Villette et du ministère de la Culture et la médiathèque avec son parc, déjà bien connue de ses nombreux abonnés. Le principe de la micro-folie qui est un vaste musée numérique (mais pas que...) est de pouvoir se loger en tout lieu permettant l'accueil du public (bâtiment patrimonial, musée, médiathèque etc.). Neuvic présente l'originalité française d'avoir deux sites dont un centre multimédia doté d'un écran géant facilitant les présentations.

Tout au long des deux dernières années, malgré le contexte sanitaire peu propice au déploiement culturel, le projet a été muri et des financements obtenus auprès du ministère de la Culture et de la préfecture. Ces subventions ont permis d'acheter des équipements numériques sophistiqués dont ordinateurs, casques de réalité virtuelle et imprimantes trois D. Le centre a été rénové grâce aux agents municipaux pour adapter l'accueil du

public. Une directrice du développement culturel, Julie Poirson est venue compléter l'équipe déjà en place (Lise et Emeric au centre multimédia et Cathy et Nicolas à la médiathèque). Un(e) volontaire du service civique viendra s'ajouter en 2023 pour participer au lancement de la micro-folie. Julie qui a réalisé sa thèse sur les centres culturels ruraux mettra à profit son expérience pratique de la gestion de projets culturels, notamment dans le Lot et en Charente.

Comment marche une micro-folie

La micro-folie offre une gamme infinie de programmes numériques gratuits aux villes membres du réseau : on peut puiser ainsi librement dans les fonds de tous les grands musées français pour faire des présentations et expositions thématiques mais aussi dans le patrimoine monumental, musical et cinématographique. Par ailleurs il existe une offre de spectacles variés et de conférences en présentiel. Vous pourrez venir découvrir par exemple un peintre, une collection, une époque mais à vous de faire la liste de vos envies.

En outre, Neuvic a choisi de compléter cette offre avec l'ouverture d'ateliers « les fab-labs » qui permettront à chacun de créer lui-même des objets : réalisation d'un objet que vous aurez conçu et dessiné sur ordinateur (par exemple votre porte-clefs personnel ou votre bibelot sculpture) et de le produire directement à partir de l'imprimante trois D ! Vous pourrez aussi créer votre tee-shirt personnalisé. Pour les gourmands et amateurs de recettes originales, une cuisine collaborative est également prévue.

Qui peut venir (et revenir) et quand

Tous ceux et celles qui sont intéressés. La micro-folie est gratuite et librement ouverte avec une personne animatrice qui sera là pour vous accueillir et vous accompagner dans l'utilisation des outils mis à votre disposition. Comme vous allez le voir dans le premier programme qui va vous être proposé, le système fonctionne avec des créneaux et jours de visites selon les catégories de visiteurs. Des créneaux sont bien sûr réservés aux scolaires avec leurs enseignants de la maternelle au collège. La micro-folie va pouvoir offrir ainsi aux jeunes de belles opportunités pour s'initier de manière ludique et numérique à l'art sous toutes ses formes. D'autres créneaux sont prévus pour les groupes et associations avec une présentation adaptée déterminée à l'avance. Enfin des plages horaires seront ouvertes au visiteur individuel. Osez et entrez. C'est libre ! Une petite participation de 2 euros pour les frais de matériel sera néanmoins prévue si vous voulez produire votre propre chef-d'œuvre aux ateliers pour financer les plastiques et encres couleurs.

Demandez le programme culturel neuvicois et plus !

Le programme culturel sera produit régulièrement et diffusé notamment sur le site de la mairie et sur les réseaux sociaux. Une micro-folie se construit progressivement et s'adapte au fur et à mesure de la connaissance et des envies de ses différents publics. L'objectif est de proposer des thèmes et expositions différents chaque trimestre.

Ainsi pour débiter en février ont été sélectionnés les bestiaires fantastiques qui font une large part à l'imaginaire au travers d'œuvres variées de toutes les époques et l'art brut qui permet d'entrer en résonance avec l'art contemporain. Ces thématiques seront explorées par des présentations et conférences. En liaison avec la micro-folie, la médiathèque, en fonction des thèmes choisis, pourra aussi proposer des sélections d'ouvrage pour vous permettre d'approfondir votre curiosité. Elle va proposer en outre un accès libre à la réalité virtuelle grâce à des casques qui vous permettront un instant de vous projeter dans de nombreux univers ! Dépaysement garanti ! Bien entendu les animations habituelles comme le rendez-vous très couru des bébés lecteurs se poursuivent parallèlement. De même, les ateliers numériques pour publics débutants et confirmés disposent toujours d'un créneau au centre multimédia.

Mais le ou plutôt les spectacles continuent au centre multimédia ! Vous trouverez dans le programme les propositions diversifiées de spectacles en soirée et le week-end avec shows, théâtre, rencontre avec des artistes, concert avec des groupes bien connus. Et bien sûr, notre festival de juin « Neuvic sur Rire ». Notre projet culturel va aussi se déployer en collaboration avec d'autres structures de la région et du département, ce qui permettra des cofinancements pour une offre riche et variée.

N'hésitez pas à venir le samedi 25 février de 9 h à 12 h (avant ou après votre tour au marché) date de l'inauguration, au centre multimédia où vous êtes invités à faire connaissance avec votre micro-folie et ses animateurs sous le patronage artistique des acteurs de la Compagnie Bougrelas.



■ CULTURE ET MICRO-FOLIE

En cette fin d'année 2022, le personnel de la médiathèque Jeanne d'Arc et du centre multimédia s'associent pour former le nouveau service culturel de Neuvic. Julie Poirson est arrivée en octobre avec pour mission le développement d'un projet artistique et culturel et de la Micro-folie. Tout au long de l'année, pour vous divertir, films, spectacles, concerts, expositions, ateliers informatiques, Fab Lab, ateliers de création, musée numérique...vous seront proposés.

Notre objectif est d'imaginer avec vous des temps conviviaux pour rencontrer une œuvre ou une compagnie, concevoir des espaces où la curiosité peut être nourrie et la créativité s'exprimer.

Nous poursuivons le soutien à la création, en accueillant des résidences d'artistes. Ainsi les associations, les scolaires, les habitants, les entrepreneurs et les artistes sont invités à coconstruire ces moments de partage et de découverte.



De gauche à droite, Lise NIAUSSAT, médiatrice, animatrice du musée numérique et des ateliers, Nicolas CAMINEL, bibliothécaire, animateur réalité virtuelle, Julie POIRSON, directrice du développement culturel, Catherine HAFSAOUI-MACARIE, responsable de la médiathèque Jeanne d'Arc, Emeric COLINET, régisseur spectacles et animateur Fab Lab.

Le service culture de Neuvic s'étoffe d'une Micro-folie ! Voici les lieux et ateliers proposés à partir de février :

Centre multimédia

- Informatique : cours/sélection & création (Micro-Folie)
- Musée numérique dans la grande salle (Micro-Folie)
- Fab Lab (Micro-Folie)
- Spectacles

Médiathèque

- Prêt et consultation de documents et collections
- RDV « BB lecteurs »
- Réalité virtuelle « VR » (Micro-Folie)

Le point fort : inauguration de la Micro-folie samedi 25 février 2023

Elle lancera le musée numérique et du Fab Lab au Centre multimédia et du poste de réalité virtuelle à la médiathèque.

Par la suite,

- dimanche 5 février, Pollen & Plancton et dimanche 9 avril Matiloun : deux spectacles à vivre en famille pour débiter les vacances de février et d'avril. Ils sont proposés dans le cadre de Spring, un programme coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et seront accompagnés d'ateliers en lien avec la thématique du vivant et de l'environnement

- vendredi 3 et samedi 4 mars, Rencontres de théâtre amateur et professionnel

- samedi 6 mai, Hurllements d'Leo + Kevin Kastagna avec le Sans réserve, salle de musique amplifiée de Périgueux

- samedi 24 juin Neuvic sur Rire avec le Comité des fêtes

Pour le reste de la saison, vous pourrez suivre le programme détaillé sur le site www.mairieneuvic.fr et les réseaux sociaux.

■ Médiathèque Jeanne d'Arc

25 av. Général De Gaulle

Tél. : 05 53 81 66 27

Mail : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr

Catalogue départemental : biblio.dordogne.fr

• Horaires d'ouverture au public

les groupes sont accueillis sur rendez-vous

Mardi	10h-12h	16h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi - Vendredi		16h-18h
Samedi	9h-12h	

La consultation des livres sur place est gratuite, mais pour emprunter des documents, il vous faut :

- remplir un formulaire d'inscription
- présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- régler la cotisation de 7 € par an et par famille (chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces). Gratuit pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif de situation.

Modalités de prêt :

	Maximum par personne	Maximum par famille	dont	Nouveautés (1 document par famille)	Durée maximale du prêt
Livres	5	15	7 BD maxi	14 jours	28 jours
Périodiques	3	5		14 jours	28 jours
Audio	3	5		7 jours	14 jours
Vidéo	2	5	2 fictions	7 jours	14 jours

La médiathèque Jeanne d'Arc dispose d'une collection de DVD, de CD mais aussi de livres en gros caractères et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets (voiture, train, ...) N'hésitez pas à demander.

Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : biblio.dordogne.fr

L'inscription à la médiathèque Jeanne d'Arc vous permet également d'accéder à la médiathèque numérique de Dordogne. Vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous <https://dordogne.mediathèques.fr>



L'espace « Facile à lire », référencé par le ministère de la Culture, voit enfin le jour !

L'objectif est de développer et d'enrichir le fonds documentaire de collections adapté à un large public afin de faciliter la lecture pour tous.

Les collections « Facile à lire » ont été achetées en concertation avec l'équipe de la médiathèque de Saint-Astier pour diversifier l'offre sur le secteur.

La reprise des ateliers bébés lecteurs a été bien accueillie, avec en plus, des spectacles adaptés aux tout-petits proposés pour la plus grande joie de tous, enfants et accompagnants. Les bibliothécaires accompagnent les tout-petits comme les plus grands à la découverte d'histoires et au développement de l'imaginaire.



Pour la première fois, un prix littéraire des tout-petits est proposé : un franc succès auprès des participants qui découvrent ainsi de nouveaux ouvrages.



Le prêt de documents aux résidents de l'EHPAD de Neuvic est très demandé : les propositions de la médiathèque sont toujours très bien reçues.

L'accueil des classes de maternelle, du primaire, du collège ainsi que de l'IME a repris en octobre.

Des livres sur les thèmes des spectacles organisés au Centre multimédia sont proposés la semaine qui précède.

Nouveauté, avec la Micro-folie, la réalité virtuelle prend place à la médiathèque

La médiathèque va s'équiper de lunettes de réalité virtuelle (VR) qui seront mises à disposition du public adolescent et adulte pour visionner de courtes vidéos et animations, à partir du mois de février.

Ces lunettes permettront de découvrir une approche différente de l'art sous toutes ses formes : visites virtuelles de musées, immersion au cœur d'un orchestre symphonique ou d'un groupe de rock, balade avec des dauphins, ascension du Mont Blanc, vol en apesanteur, ou encore revivre l'éruption du célèbre Vésuve en l'an 79 à Pompéi, tout est possible pour une expérience sensorielle vraiment unique.



Balade photographique pour le concours photo 2022

■ Centre multimédia

6 rue des Frères Pouget
 Tél. : 05 53 80 09 88
 Mél : multimedia@mairie-neuvic.fr

Horaires d'ouverture au public - accueil des groupes sur rendez-vous

Mardi 14h-17h
 Mercredi 10h-12h et 14h-17h
 Vendredi 9h-12h et 14h-16h
 Un samedi par mois (consulter le programme)

■ Rétrospective 2022

► La salle Informatique

- Les initiations débutants (débutants et apprentis) : différents thèmes ont été abordés, découverte de l'ordinateur, traitement de texte, tableur, internet, messagerie électronique, etc... avec des exercices en pratique et des savoirs partagés.

- Les ateliers « coup de pouce », qui permettaient d'avoir un accompagnement personnalisé sur différentes thématiques.

- Les ateliers du jeudi permettaient à chacun de développer sa propre culture du numérique. Différentes thématiques ont été abordées, comme la retouche photo, le montage vidéo, l'utilisation de nouveaux logiciels comme CANVA et photofiltre. Les participants étaient réguliers et motivés.



Quelques participants lors d'un atelier numérique pour découvrir le photo-montage.

■ La salle de spectacle

Quelques photos des spectacles : concerts, théâtre, ciné-conférences, cinéma plein-air, spectacles jeune public accompagnés d'ateliers famille....



Concert de jazz / Maria Carrié



Le concert original



Les vice versa / Cœur de scène production



Atelier famille / Théâtre d'ombre avec la Cie Les Lubies



Cinéma plein air / Parc du château



Atelier famille / Atelier lumière / Découvrir le light painting



Neuvic sur rire



Spectacle jeune public / Enfant d'éléphant / Cie Les Lubies

■ Nouveauté, avec la Micro-folie

► Les cours informatiques et ateliers numériques

Des changements pour cette année :

- Déménagement de la salle informatique et renouvellement des ordinateurs
- Débutants ou confirmés, vous pouvez vous inscrire aux ateliers sur réservation :
 - Découverte informatique le mardi de 14h à 15h30
 - Atelier numérique le vendredi de 14h-15h30

Les tarifs :

- 1,40 € pour habitants de la commune et 2,80 € pour les habitants hors commune
- 13 € le forfait de 10 séances pour les habitants de la commune et 26 € hors commune

► Le musée numérique, une nouvelle expérience muséale

DES ŒUVRES ACCESSIBLES GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Le Musée numérique permet de découvrir les œuvres des plus grandes institutions nationales et de musées partenaires, à l'aide de tablettes tactiles et d'un grand écran. Numérisées en très haute définition, les œuvres de cette galerie émerveillent, surprennent, interpellent. Ce musée très simple d'accès peut être une première étape avant de visiter les institutions voisines. Le Musée numérique est disponible en plusieurs langues.

DEUX MODES DE VISITE (accès gratuit) :

Le mode visiteur libre permet de laisser le Musée numérique en libre accès à tous. Chacun peut suivre sa propre navigation, entre l'écran et sa tablette, en lisant les cartels conçus par les conservateurs des musées, en découvrant les secrets des tableaux, ou même en jouant...

Le mode conférencier permet d'organiser des visites thématiques et programmées pour les groupes. Véritable outil d'éducation artistique et culturelle, le Musée numérique devient un support de médiation pour les professeurs et les animateurs.

Également, des parcours seront proposés aux écoles du territoire et aux associations de publics spécifiques, avec différentes approches à construire avec les groupes ainsi que des maquettes pédagogiques et des nouvelles animations en lien avec le musée numérique.



■ Animations

ENQUÊTE D'ART
Utiliser un traitement de texte
ART LAB
Atelier artistique pour les enfants : découvrir une œuvre et une pratique (visite au musée + pratique artistique)
CONFÉRENCES
Conférences complémentaires réalisées par différents intervenants suivant les thématiques abordées dans la programmation
MUSÉE EN MODE LIBRE
Découverte des collections ou recherches en autonomie

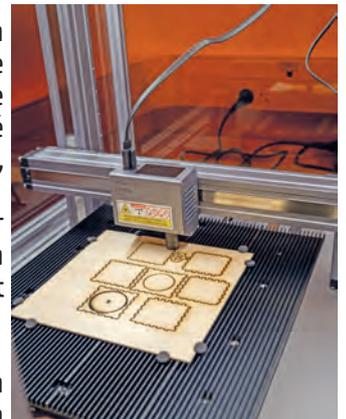
► Un Fab Lab au Centre multimédia pour créer et fabriquer

Qu'est-ce qu'un Fab Lab? Contraction de « Fabrication Laboratory » ou « laboratoire de fabrication », le Fab Lab est un espace où les machines et des outils pour fabriquer « presque tout » sont mis à disposition du public.



C'est aussi un grand atelier ouvert à tous équipé d'outils traditionnels et de machines à commande numérique : perceuse, découpe laser, fraiseuse, imprimante 3D, etc. Il est possible de travailler le carton, le bois, le métal, les plastiques... et aussi d'utiliser de l'électronique ou de la micro-électronique.

Lieu de partage, où l'on apprend à faire soi-même et avec l'aide des autres, le Fab Lab offre la possibilité de personnaliser, réparer, réaliser des objets. L'avantage principal, passer rapidement d'une idée, d'un projet à sa réalisation et développer sa créativité



Le Fab Lab est géré en partenariat avec La Villette via le projet Micro-Folie. Il sera demandé une participation pour l'utilisation des consommables.



Après une journée pyjama et cocooning en novembre qui fût très appréciée par petits et grands, la fin d'année est également pour nous l'occasion de se réunir et de partager un repas convivial avec les parents et les enfants avant de se donner rendez-vous en 2023.

■ Crèche "Les Pitchouns"

Une nouvelle année qui se termine au sein de la crèche « Les Pitchouns ».

La crèche s'est parée au fur et à mesure des saisons de diverses palettes de couleurs. Les occasions n'ont pas manqué afin de fêter ensemble, carnaval et ses déguisements, le printemps et l'éveil de la nature, l'été et son besoin de se rafraîchir avec des jeux d'eau, ainsi que l'automne et ses couleurs ocres.



Si vous souhaitez des renseignements vous pouvez nous contacter au 05.53.81.51.07 ou à l'adresse mail : lespitchouns@ccivs.fr

■ ALSH LES CASTOR Clap de fin pour le Centre de Loisirs

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Mèl : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Comme le temps passe vite...

Les actions menées tout au long de l'année par l'équipe d'animation résultent de réflexions, de constats, de prise en considération des demandes des enfants ainsi que des exigences fixées par le projet éducatif et le projet pédagogique.

L'Accueil de Loisirs est agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Périgueux.

C'est un lieu propice aux activités culturelles, récréatives, sportives et éducatives en faveur de tous les enfants.

Deux catégories d'accueils sont proposées aux enfants âgés de 3 à 12 ans :

1. Accueil Périscolaire matin et soir (avant et après la classe) ainsi que les mercredis
2. Accueil Extrascolaire (Petites & Grandes Vacances)

Pour autant, les mêmes enfants et les mêmes animateurs interviennent sur ces différents temps qui sont intégrés à un seul projet pédagogique, sauf que le COVID a fait qu'il y a eu régulièrement des mouvements de personnel qui n'ont pas été toujours évidents à gérer : absence, remplacements...

Il y a eu tout de même, de nombreuses interactions, où un thème a été décliné différemment selon l'accueil.

Malgré les aléas du COVID, la fréquentation est toujours en hausse ! Les parents nous font confiance, comme chaque année, ce qui est réconfortant et encourageant.

Voici quelques moments « Phares » en images de ce qui s'est passé au cours de l'année 2022 :

Le projet annuel de l'accueil périscolaire des mercredis a permis aux enfants d'avoir une meilleure connaissance du territoire, de ses richesses culturelles, naturelles et industrielles.



Avec des visites guidées et commentées à proximité du Centre :

Le Château de Neuvic, où les enfants ont pu revivre les moments tragiques et heureux de l'histoire de ce château, adaptés à chaque tranche d'âge.



L'établissement INVELAC et son activité

La création d'un journal par les enfants en collaboration avec cette entreprise sera mise en place. Il relatera les événements forts de l'année passée et à venir. Il sera le fil rouge de ce projet. Celui-ci sera mis à disposition des familles, le but étant de communiquer, de partager la vie du centre à l'entourage des enfants.



« La Ruche qui dit Oui! » où les enfants ont pu découvrir les métiers et pratiques de Claire l'apicultrice.



Le « Domaine Caviar de Neuvic », ferme piscicole dédiée à l'élevage des esturgeons pour produire son fameux caviar...

Pour les vacances d'hiver,

les enfants ont pu donner vie à PETASSOU tout au long du séjour. Il fut jugé et brûlé lors de la manifestation carnavalesque, organisée par le comité des fêtes de Neuvic mercredi 9 mars. Un grand « Merci » aux agents des services techniques de Neuvic pour leur implication, comme chaque année...



Les vacances de printemps ont été agrémentées d'une sortie sur le Domaine des Chaulnes à Grignols. Avec la découverte des végétaux et de leurs pollinisateurs sur les sentiers de randonnées et la réalisation d'un herbier pour petits et grands.



Les Vacances d'été avaient pour thème : « Viens avec nous, faire un tour du monde en 37 jours ». L'objectif était de faire découvrir la beauté et la diversité du monde, d'ouvrir les enfants vers d'autres cultures...

Chaque semaine une activité spécifique encadrée par des intervenants diplômés a été mise en place en fonction d'un thème.



Découverte et initiation « **Escrime** » au gymnase pour les plus grands.



Pratique du Judo pour petits et grands au Dojo de Neuvic.



Animation percussions africaines pour tous, assurée par 2 intervenants percussionnistes de l'association TIN TAM ART.



Intervention « **Pétanque** » au boulodrome de Neuvic. Mais aussi, découverte et initiation Danse Tribal avec ligne « Espagnol » et dialecte éventails, dirigée par Emeline HERZOG avec les Juniors. Des sorties à la piscine, à la bibliothèque et au centre multimédia de Neuvic, ainsi que des interventions sur site de la ludothèque de St Léon, sont venues agréments le séjour.



Séances de ZUMBINI pour les 3-5 ans ½ et de YOGA pour les 6-12 ans, menées par Susan HINDE.

Vacances d'automne, défilé chez les commerçants de Neuvic lors de la cueillette de bonbons pour HALLOWEEN. Merci à tous pour votre générosité... Prochain rendez-vous mardi 31 octobre 2023.



Pour clôturer cette 2^{ème} période des mercredis périscolaires et les vacances de Noël, la lettre au Père Noël postée par les plus jeunes, la représentation d'un spectacle musical farci d'énigmes spectaculaires, l'arbre de Noël ainsi qu'une sortie au cinéma de Mussidan sont venues annoncer les fêtes de fin d'année.



Pour cette année 2023, les mercredis périscolaires se poursuivent et de nouveaux projets sont à l'étude, sachant que les animations relatives aux diverses fêtes du calendrier viendront ponctuer l'année.

- Les jours d'école de 6h50 jusqu'à 11h30 et de 13h30 jusqu'à 18h30

Un binôme de direction est mis en place depuis le mois de septembre avec l'assistance d'Annabelle ARNOUILH en cours de formation BAFD.

- Les mercredis et vacances de 6h50 à 18h30.

Le centre de loisirs est fermé pour le pont de l'Ascension et la semaine entre Noël et le jour de l'An.

Pour toute information et/ou inscription, vous pouvez nous contacter au 05 53 81 56 09 ou par mail alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Marie-Christine Faucher, directrice.

■ Ecole maternelle de Neuvic

Pour la rentrée de septembre 2022, les effectifs de l'école maternelle sont en hausse.

Les 103 élèves sont répartis ainsi :

- Une classe de 26 PS-MS. **Enseignantes** : Mme Taverny et Mme Lamarque. **ATSEM** : Mme Herpoël
- Une classe de 25 PS-GS. **Enseignante** : Mme Presle. **ATSEM** : Mme Buisson
- Une classe de 26 PS-GS. **Enseignante** : Mme Raignier. **ATSEM** : Mme Marlier
- Une classe de 26 PS-MS. **Enseignante** : Mme Letellier. **ATSEM** : Mme Payenchet Bordel

Trois AESH (*accompagnant des élèves en situation de handicap*) accompagnent plusieurs enfants durant l'école : Mmes Douence, Chaminaud et Bécue.

Après les vacances d'hiver, commenceront les pré-inscriptions des enfants nés en 2020 (petite section).

Merci de vous rapprocher de la Mairie pour obtenir un certificat d'inscription (sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille) puis de contacter la directrice au 05 53 81 50 99 ou par mail : ce.0240283c@ac-bordeaux.fr pour demander un rendez-vous (tous les vendredis).

Une intégration sera proposée courant-juin aux enfants fréquentant la crèche de Neuvic et une visite avec tous les futurs élèves sera programmée vendredi 30 juin 2023.

Cette année, nous avons choisi de fédérer toutes les classes autour d'un même projet : la nature.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023 !

L'équipe enseignante

■ Ecole élémentaire de Neuvic

L'école élémentaire de Neuvic accueille 171 élèves répartis en 8 classes et un dispositif Ulis (*unité localisée pour l'inclusion scolaire*).

Des professeurs investis mènent des projets pédagogiques tout au long de l'année pour donner du sens aux apprentissages et favoriser la réussite des élèves : des rencontres avec des correspondants des villages voisins, des parcours artistiques avec le CRAC, des expositions et des spectacles culturels lors du Festival de la Vallée, une animation pêche et découverte des espèces locales en collaboration avec la Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, la sensibilisation à la gestion des déchets et au tri avec l'intervention du SMD3 et la visite d'un site d'enfouissement, la découverte du site Gallo-Romain de Vesuna à Périgueux.

Des prix ont été remportés dont celui du Carnet de Voyage par le dispositif Ulis : prix national en lien avec l'écriture et la découverte du monde, celui du concours photo de Neuvic : 1er et 2nd prix catégorie Jeunes, celui des Ecoles Fleuries par toutes les classes : les élèves ont aménagé un potager fleuri dans le parc de la bibliothèque et ont pu observer le développement des plantes, cherché des solutions naturelles pour lutter contre les nuisibles du jardins et attirer les insectes auxiliaires.



Tous les élèves ont visité les jardins panoramiques de Limeuil pour parfaire leur connaissance des plantes, de la nature et se donner des idées pour notre jardin partagé cette année avec le collège et l'IME.

Dès la rentrée, les élèves découvrent leur environnement proche à travers des randonnées au départ de l'école. En lien avec l'opération annuelle « Nettoyons la nature » ils profitent de ces instants pour ramasser les déchets abandonnés. Trois sorties en septembre / octobre permettent de se débarrasser de plus de 20 Kg de déchets.

Grace à la mobilisation des représentants de parents d'élèves et à la participation des parents d'élèves volontaires, nous avons réussi à organiser une kermesse malgré les contraintes sanitaires et climatiques ! Merci à tous pour ce bon moment !

Concernant la vie associative, l'école a son association de parents d'élèves : l'APE des Gouyassous. Nous sommes reconnaissants à tous les parents d'élèves élus pour leur implication dans la vie de l'école.



■ L'association TD aux devoirs

L'association existe depuis 2007. Elle permet sur proposition des enseignants, d'aider des élèves du CP au CM2 ayant besoin d'un soutien dans les apprentissages. Nous les accueillons de 16h30 à 17h30 le mardi et le vendredi pour la réalisation des devoirs.

L'année scolaire se termine par une sortie. Nous sommes allés en août visiter la grotte de Tourtoirac et le château d'Hautefort.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour accueillir plus d'enfants.

Contact : Mme BEAUVOIS : 06.40.14.13.79
Mme JAHAN : 06.83.77.88.69



■ Collège de Neuvic

Engagé dans l'expérimentation « Notre Ecole, faisons-la ensemble », le collège de Neuvic peut s'enorgueillir d'avoir reçu la visite de la Rectrice au mois de septembre 2022. Le collège met l'accent sur l'accueil des nouveaux élèves de sixième : atelier de méthodes et travail personnel, soutien pour les « petits lecteurs », travail pour renforcer l'attention, ateliers sur la différence et sur la gestion des émotions ... le collège vise l'excellence, l'égalité et le bien-être de tous ses élèves.

Un collège sportif

L'association sportive du collège « les Frelons de Neuvic » compte actuellement près du quart des effectifs du collège.

Les élèves bénéficient d'un complexe sportif de très grande qualité, mis à disposition par la commune face au collège : gymnase, dojo, terrains de sport et bientôt piste d'athlétisme permettent aux élèves de profiter pleinement de leurs séances d'EPS.

Une convention de partenariat avec le Château de Neuvic donne aux élèves la possibilité de se rendre dans le parc pour la course d'orientation et pour le cross.

Parmi les activités pratiquées sur les temps de pause, les élèves peuvent choisir entre foot, basket, tennis de table et baby-foot.

Un stage intensif de natation sera proposé, aux beaux jours, à tous les élèves, grâce à la mise à disposition du bassin d'été.

Un encadrement de qualité

L'équipe pédagogique est constituée de 25 professeurs expérimentés. Elle se caractérise par son implication dans la réussite des élèves et sa disponibilité vis-à-vis des familles.

Le climat scolaire, la prévention des violences et du harcèlement sont des thématiques qui réuniront une partie des professeurs du collège pour des formations au profit des élèves.

Bien dans sa tête, bien dans son corps

L'équipe éducative est au complet avec une CPE, une infirmière, une assistante sociale (présente au collège tous les lundis et les mercredis) et une psychologue scolaire (présente au collège tous les vendredis). Actions de prévention sur le harcèlement, les violences, formation à l'e-citoyenneté, projet en collaboration avec la banque alimentaire ... de nombreuses actions visent à faire des collégiens des citoyens responsables. Le collège a fait de l'éducation aux médias sa priorité, avec plusieurs ateliers consacrés à la fabrication et au décryptage de l'information pour les élèves de quatrième.

Au collège de Neuvic, on sort : cinéma, théâtre et voyages : Bassin d'Arcachon pour les quatrièmes et Paris pour les troisièmes ! Les professeurs s'impliquent pour proposer une ouverture culturelle à leurs élèves.

A la recherche d'une qualité de vie

En partenariat avec le CCIVS et l'association ISLECO, sur la pause méridienne et après leurs cours, les élèves pourront participer à des ateliers tels que : web-radio, web-télé, théâtre, écriture, relaxation, jeux de société, à la condition... d'avoir fait leurs devoirs.

Enfin, au collège de Neuvic, on devient gastronome : goût, qualité, variété, bio, local sont les maîtres mots de l'équipe de cuisine.

Ouverture d'un espace de convivialité avec le Café des parents

Première séance, le jeudi 8 décembre sur la gestion des écrans. A venir : la prévention du harcèlement, la parentalité...



Retrouvez l'actualité du collège sur Twitter :
[@collegeNeuvic](https://twitter.com/collegeNeuvic)

■ OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE ST ASTIER-NEUVIC



Accueil de Neuvic

2 place de la Mairie 24190 NEUVIC

Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER

Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT

Tel : 05 53 81 52 11

tourisme.neuvic@ccivs.fr

www.tourisme-isleperigord.com

www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier

www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

Janvier à juin et septembre à décembre :

Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h - 14h-17h

samedi : 9h30-12h30.

Juillet et août :

Lundi : 9h30-12h30 - Mardi, mercredi : 9h30-17h30.

Jeudi : 13h30-17h30 - Vendredi : 9h30-17h30

Samedi : 9h30-12h30

Dimanche (de mi-juillet à mi-août) : 11h-13h accueil gourmand

- L'Office de Tourisme vous offre le Wi Fi !



Que va-t-il se passer en 2023 pour votre Office de Tourisme ?

Accueil hors les murs pour aller à la rencontre de la clientèle touristique

- Accueil gourmand pour les vacanciers

C'est désormais sous la halle de Neuvic que l'accueil gourmand en présence des producteurs et artisans locaux se déroule chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août.



Cette dégustation de nos gourmandises locales (huile de noix, gaufres, apéritif, rillettes d'esturgeons, miel, gâteau de noix, foie gras, rillettes de truites, biscottes, sirops....) est offerte aux vacanciers qui séjournent sur le territoire. Tous les ans, ce sont ainsi plusieurs centaines de touristes qui rencontrent les producteurs, dégustent les spécialités du Périgord et bénéficient de conseils de l'Office de Tourisme pour apprécier au mieux leur séjour.



• Stand de l'Office de Tourisme sur certaines animations :

- Journée des plantes au château de Neuvic en avril
- Neuvic gourmand le 14 juillet en nocturne
- Salon d'antiquités militaires le 6 août (matin)
- Marché des potiers à Beauronne week-end 19 et 20 août



• Animation du territoire

► Nouveaux Jeux de piste à Neuvic et Beauronne !

De nouveaux jeux de piste proposés aux enfants de 6 à 12 ans, disponibles toute l'année dans votre Office de Tourisme, 1€ le livret jeu.



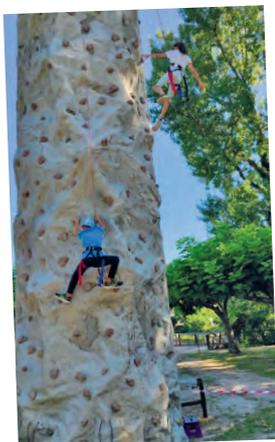
► Chasse au trésor à Sourzac

De nouvelles énigmes et une nouvelle histoire à découvrir lors de cette chasse au trésor ! Rendez-vous le mardi après-midi dès 14h30 du 18 juillet au 22 août (sauf 15 août) sur le site de l'église de Sourzac. Un jeu gratuit à faire en famille !



► Été actif sur toutes les communes de la CCIVS

Chaque été, des animations sportives et des loisirs de pleine nature sont proposés à des tarifs réduits par la CCIVS et le Conseil Départemental en partenariat avec l'Office de Tourisme : cluedo géant, motocross, trotte électrique, escape game, gyrorando...



Places limitées, sur inscription auprès de l'Office de Tourisme !

Promotion du territoire

Les éditions disponibles dans votre Office de Tourisme :

• Agenda mensuel des festivités :

Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ? Communiquez vos informations à votre Office de Tourisme avant le 15 du mois qui précède votre animation pour figurer dans l'agenda mensuel et sur la base de données régionale qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, mapado, tousvoisins, ici&là... Vos affiches seront également publiées sur la page Facebook de l'Office de Tourisme !

L'agenda d'été est réalisé à l'échelle de la Vallée de l'Isle : Montpon, Mussidan-Villamblard, Neuvic et St Astier.

• Guide vacances de la Vallée de l'Isle :

Sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, visites gourmandes...



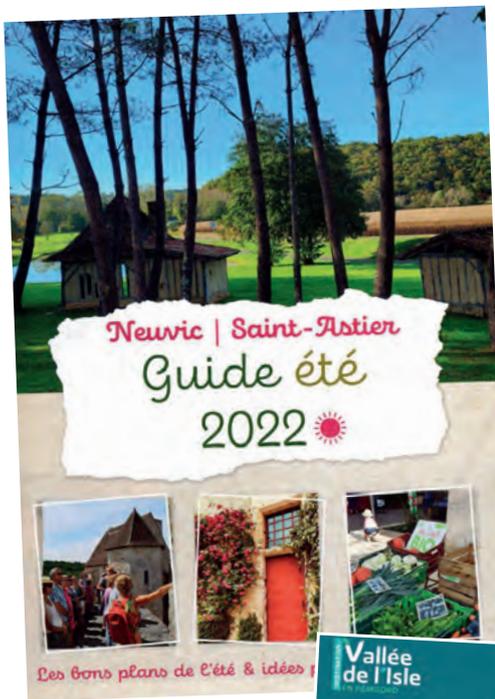
• Guide se loger en Vallée de l'Isle :

Locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes...



• **Guide été :**

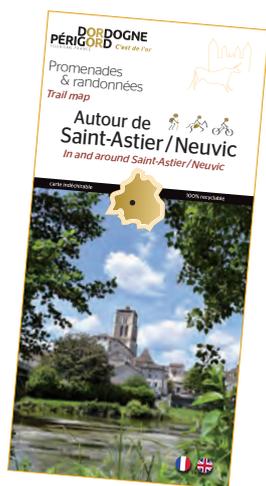
Des suggestions de découvertes au jour le jour pour ne rien rater ! ▼



• **Nouveau :** carte touristique de la Vallée de l'Isle ▶



• **Plan guide randonnées** à l'échelle de la CCIVS : 28 boucles de randonnées, 3€, carte indéchirable. ▶



• **Les pas à pas :**

Pour ne rien rater de l'histoire du patrimoine local, les Offices de Tourisme ont concocté un descriptif complet de certains parcours de randonnées avec les curiosités à ne pas manquer.

A retrouver en téléchargement ici : www.tourisme-isleperigord.com/circuits-et-topo-guides

• **Cartes de la vélo route voie verte de la Vallée de l'Isle et de la Vélodélices,**

gratuites, disponibles dans votre Office de Tourisme.



• **Internet :**

▶ Nouveau site web de la Vallée de l'Isle www.tourisme-isleperigord.com
nouvelle agence, nouveau graphisme, nouvelles rubriques...



▶ Les pages Facebook : www.facebook.com/tourisme.neuvis.stastier
& www.facebook.com/tourismevalléedelisleperigord

Un site web proposé pour chaque prestataire partenaire de l'OT, des partenariats avec de grands sites de locations saisonnières pour accroître la fréquentation touristique sur notre territoire.

• **Coordination des acteurs locaux**

▶ Eductour (1/2 journée de découverte) proposé chaque année aux prestataires touristiques afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire
▶ Formation des hébergeurs lors de la création de leur site web
▶ Accompagnement numérique des prestataires...



■ La résidence autonomie...

C'est quoi ? C'est pour qui ? Pourquoi ?

La résidence autonomie est composée de 20 logements 14 T1 bis, et 6 T2, d'une salle d'activité avec cuisine, d'un espace bibliothèque avec petit salon. L'extérieur dispose d'espaces verts, des tables et des bancs.

Elle accueille les personnes âgées autonomes seules ou en couple, dans le but de continuer à vivre de manière indépendante dans un environnement sécurisé avec des services collectifs pour favoriser le maintien à domicile, rompre l'isolement et la solitude et participer à des animations, des ateliers ou des sorties qui leur seraient impossible de faire seuls.

Les critères d'admission sont les suivants :

- avoir un niveau de perte d'autonomie évalué GIR5, GIR6 « niveau le plus faible en terme de perte d'autonomie ».
- avoir 60 ans ou une situation d'handicap limité.

La résidence autonomie bénéficie d'une aide modulable dite « Forfait Autonomie », versée par le département sous réserve d'un engagement à assurer des actions individuelles ou collectives.

Ainsi, ce forfait permet d'organiser des sorties des ateliers avec des prestataires ou intervenants professionnels et l'achat du matériel nécessaire aux animations.

Les moments forts de l'année...

• Le départ d'Anna admise en EHPAD et l'arrivée de Marie Emmanuelle et de son petit chien.

• Stéphanie, esthéticienne de métier leur a prodigué des séances de massages, de soins et de mise en beauté des mains : tous ont apprécié ces moments de détente et de bien-être.

• Avec Marine et Justine deux services civiques et Nora stagiaire de « Tisseurs de liens social » les résidents ont participé aux ateliers mémoire, à des jeux avec la découverte du blint-test, le baccalauréat, le triominos, le Rummikub chiffre, raconté des blagues, participé à des récits du temps d'avant, actualisé leurs connaissances avec les livrets questions réponses, les grilles de mots cachés, créé des bougeoirs et biens d'autres décorations, notamment les fleurs roses qui ont orné le centre bourg pour la Neuvic'rose, une jolie contribution pour une belle cause.

• Ils ont assisté aux spectacles de la compagnie « Vice Versa » et « Ouïe Dire » au centre multimédia La compagnie Ouïe Dire installée en résidence dans la salle collective, a ouvert ses activités aux résidents associés aux jeunes de l'école élémentaire et de l'IME.



- Depuis septembre ils bénéficient de cours de dessins avec Mary et certains résidents réticents se sont découvert des talents cachés à leur grande surprise !

• Marie Alix a mis en place des ateliers cuisine, avec l'élaboration de menus, qu'ils ont confectionnés et dégustés. De très bons moments de convivialité et de bonne entente.

• Pour Noël, Yvette, Florence, Maurice, Jean-Claude, Michel, Jacqueline, Sylviane, Jean-Jacques, Isabelle avec la participation de Jean-François, Yvette, Floriane et Nicole, ont découpé et emballé des blocs de polystyrène pour confectionner les paquets cadeaux qui ornent les sapins des commerçants et artisans de Neuvic. La salle collective a été décorée pour l'occasion et Maurice a réalisé une fausse cheminée pour accueillir les cadeaux du Père Noël.

• Ils ont retrouvé le temps d'une séance, le chemin du grand écran au cinéma de Saint Astier pour assister à la projection du film Rumba la vie. Ravis de cette séance, il ne leur manquait que le pop-corn !

• Pour le Forum de Printemps ils se sont rendus au Château de Neuvic où ils ont déjeuné : une découverte pour ceux qui n'étaient jamais rentrés dans ce très beau lieu qui fait la fierté de Neuvic.



- Tous les mardis ils participent aux ateliers d'expression avec Stéphanie animatrice de théâtre professionnelle et Isabelle. Ils jouent la comédie, s'écoutent, se racontent, ont appris à s'apprécier et à se rendre service, ils rient prennent le goûter et passent toujours d'agréables moments.



Au cours de ces ateliers, il s'est créé un lien amical avec la Résidence Autonomie de Saint-Astier. Ils se sont tous retrouvés pour participer à des cours de théâtre, se sont invités à un faux mariage, organisé un pique-nique et participé à la représentation d'une pièce de théâtre amateur « Palaces »



- Début décembre ils ont invité l'atelier théâtre de la résidence autonomie de Saint-Astier pour le repas de Noël.

Pour l'année 2023, les résidents sont débordants d'idées pour de nouveaux ateliers, de nouvelles sorties, des fêtes d'anniversaire et, pourquoi pas, une exposition de leurs créations.

Isabelle et les résidents

■ EHPAD : Vie de l'établissement

L'EHPAD de Neuvic a répondu à un appel à candidature « Portraits engagés » émanant du service Culture et Santé du Conseil Départemental de la Dordogne. L'établissement a vu sa candidature retenue et ce projet consistait à rapprocher les résidents de l'art afin qu'ils aient accès à la culture. Ce travail a été réalisé, sur plusieurs semaines, de manière commune avec l'EHPAD de Saint-Léon. Une restitution s'est déroulée en juin 2022 et constitue une réussite tant pour les résidents que pour les professionnels.

Depuis 2019, l'EHPAD de NEUVIC, dans le cadre de la conférence des financeurs, dispense à ses résidents une activité physique adaptée qui permet de conserver l'autonomie des participants et de disposer d'une activité de groupe. Ainsi, un travail d'adresse mais également de mémoire est effectué chaque semaine par l'intermédiaire d'un professionnel extérieur formé dans cette spécialité.

Des cours de dessin sont dispensés aux résidents qui le souhaitent. Cette opération, financée en partie par la Mairie de Neuvic, permet de favoriser un travail sur l'estime de soi.

L'EHPAD de Neuvic a participé aux Olympiades organisées le 20 septembre 2022 par l'EHPAD de Mussidan. Cette journée sportive et festive s'est avérée être une parfaite réussite.

Outre les échanges inter-établissements et intergénérationnels (notamment avec l'IME de Neuvic), des animations quotidiennes sont proposées aux résidents qui participent avec ferveur et envie à ces activités.

Construction du nouvel EHPAD :

L'EHPAD de NEUVIC (24), installé à ce jour en centre-ville de Neuvic accueille 65 résidents et a pour objectif l'ouverture de 10 lits supplémentaires et l'individualisation de toutes les chambres. Pour répondre à la vétusté et aux difficultés de fonctionnement actuel, ainsi qu'à sa nouvelle capacité d'accueil et afin d'améliorer le confort des résidents et du personnel, l'établissement a fait le choix :

- de proposer aux résidents et aux personnels un bâtiment fonctionnel et confortable, facilitant les activités, la vie et le travail quotidien
- de créer un bâtiment conforme aux diverses réglementations en vigueur, performant énergétiquement et proposant des coûts d'exploitation et de maintenance réduits.

Les travaux de construction de l'EHPAD de Neuvic ont débuté au tout début de l'été 2022. A ce stade, les fondations sont terminées et la structure commence à sortir de terre. La fin des travaux est programmée à la fin du 1er trimestre 2024.



■ La paroisse

Neuvic appartient avec 17 autres communes à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle...



Le service pastoral est assuré par le P. Jean-Paul HERVOUËT (curé modérateur) et le P. Dennis DARIUS (curé), chanoines réguliers de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor). Ils sont aidés par le P. Jean-Claude DAGUT et des laïcs au sein de différentes équipes :

- équipe d'animation Pastorale, Conseil Economique,
- équipe d'accompagnement des familles en deuil,
- équipes de catéchèse,
- équipes de préparation au mariage et au baptême,
- équipes d'aumôneries dans les EHPAD et au centre de détention de Neuvic,
- équipes d'animation liturgique...

Messes à Neuvic :

- le dimanche à 11h à l'église de Toussaint à Pâques et à 10h30 de Pâques à Toussaint
- le mardi messe à 10h à l'église
- le 2° vendredi du mois à 10h30 à l'EHPAD
- 2 fois par mois au centre de détention

Tous les horaires des offices de la paroisse peuvent être consultés sur messes.info

Un groupe de partage biblique se réunit le mercredi à 17h30 salle Canon.

Une feuille mensuelle des **annonces paroissiales** est à disposition de tous au début de chaque mois dans les églises; elle est apposée dans le panneau d'affichage près de chaque église et envoyée sous forme numérique à ceux qui donnent leur adresse mail soit à la Maison paroissiale soit par courriel (voir ci-dessous).

Pour tout renseignement (mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, groupes de prière ou de lecture biblique, vie de la paroisse, ...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à "La Maison Paroissiale 18 place du 14 Juillet 24110 Saint-Astier".

Vous pouvez aussi

- téléphoner au 05 53 54 11 66 (Maison paroissiale) ou 05 53 04 96 94 (Service communication)
- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com
- consulter la page Facebook (accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel Facebook) www.facebook.com/paroissepierrepaulrivesdelisle.catho24

Une collectivité ou une association voulant organiser une manifestation culturelle dans l'église doit, dès que possible et en fournissant le programme, en faire la demande écrite (courrier ou courriel) au curé modérateur pour accord. La Paroisse adressera ensuite à l'organisateur une convention à compléter. A charge pour le-dit organisateur d'en informer la Mairie.



■ EICN : entreprise d'insertion

Faisant partie de l'économie sociale et solidaire, l'Entreprise d'Insertion du Château de Neuvic accompagne, par son activité d'hôtellerie-restauration, un peu plus d'une dizaine de personnes chaque année.



Elle propose aux personnes en difficulté, un accompagnement social et professionnel afin de faciliter leur insertion.



Pour un déjeuner au restaurant, ou bien pour un événement de groupe particulier, le Château de Neuvic vous accueille toute l'année.

Depuis peu, le restaurant a accueilli son nouveau chef de cuisine, qui a le goût des choses simples, mais travaillées et pleines de saveurs.

Ponctuellement au cours de l'année, des soirées repas à thème sont également proposées.

Venez manger au restaurant, vous créez de l'emploi à Neuvic.

Le Restaurant du Château de Neuvic est ouvert le midi du mardi au dimanche et le vendredi et samedi soir.



Renseignements et réservations :
06 36 83 85 52 / eicn.chateau24@outlook.fr

 
Chateau de Neuvic



Le pôle social-jeunesse et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCIVS s'adresse à tous les habitants et tous les jeunes du territoire. Il comprend :

1. Le pôle social :

- **L'aire d'accueil des gens du voyage**: l'aire d'accueil est composée d'un bâtiment d'accueil et de 12 emplacements soit 24 places. Informations au 05 53 80 86 86.
- **Le réseau de bénévoles tisseurs de lien social**: des équipes de citoyens bénévoles et d'élus communaux référents réalisent des visites de convivialité auprès des seniors volontaires de plus de 55 ans. La CCIVS assure la coordination du réseau, accompagne les élus et les bénévoles et met en place des événements et animations collectives en direction des seniors.

En 2022, le premier Forum de Printemps s'est déroulé au Château de Neuvic le mardi 10 mai et a accueilli 257 personnes. Sur le thème « Prendre soin de soi », une trentaine de partenaires a proposé des ateliers et des stands pour sensibiliser sur les axes majeurs du « bien vieillir » que sont l'activité physique, la nutrition, la mémoire et le bien-être. Le déjeuner a été offert aux 110 premiers seniors inscrits. Sur le thème « Ensemble, pour manger mieux et local », le déjeuner a été construit en partenariat avec la cuisine centrale de la CCIVS, Manger Bio Périgord et le restaurant du Château de Neuvic. Une conférence sur le thème « Vieillir, c'est vivre ! Comment vieillir en pleines capacités » était animé par le Docteur Frédéric WONÉ, Médecin Coordonnateur - Chef de Pôle - EHPAD Périgieux et Président de CASSIOPEA.



Du 3 au 7 octobre, la CCIVS a mis à l'honneur les aînés du territoire en proposant, dans le cadre de la Semaine Bleue, des ateliers, des espaces d'échanges et d'information sur le thème « Vieux ? Moi jamais ! ». La Résidence Autonomie de Neuvic a accueilli, le temps d'une matinée l'édition 2022 de la Semaine Bleue, le mardi 4 octobre : les seniors présents ont pu participer à des ateliers de sensibilisation, d'information et de prévention (téléassistance, consultation infirmière de prévention, gestion du budget, aide à domicile...).



2. Le pôle jeunesse :

- **L'espace Jeunes Communautaire** est ouvert à tous les jeunes collégiens et lycéens de 10 à 17 ans du territoire et propose des activités de loisirs, de découverte artistique, sportive et culturelle et des sorties les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires ainsi que des séjours en période estivale. Un programme est construit à partir des envies des jeunes et disponible dans les mairies du territoire, sur le site et l'application Illiwap de la CCIVS – Station Espace Jeunes Communautaire.
- Une navette est proposée aux jeunes sur réservation au départ du collège de Neuvic tous les mercredis à 12h15 et pendant les vacances.
- Pour les 16 ans et plus, le pôle jeunesse organise des soirées avec des formules différentes (intervenant jeux vidéo, atelier Mash up, soirée Halloween avec maquilleuse...et un film à 1€ en partenariat avec La Fabrique). Les jeunes peuvent aussi proposer des projets et être accompagnés pour les réaliser.



- Des animations « hors les murs » à vocation culturelle, sportive, découverte environnementale...ont pris place au cœur des villages en s'appuyant sur les associations locales et l'implication des habitants (randonnée à Vallereuil, pétanque à Montrem, escalade à Neuvic, aikido à St Léon...)

- **Horaires** : tous les mercredis de 12h à 18h30 et de 8h à 18h30 pendant les vacances scolaires

Contact : 06 78 40 38 83 – espacejeunes@ccivs.fr

<https://www.facebook.com/mdj.jvis>

Instagram : espace_jeunes_24

Adresse : Rue Richelieu 24110 Saint-Astier



3. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Il s'adresse à toute personne en difficulté ou en situation de précarité : personnes seules, couples, familles, personnes âgées, handicapées et/ou malades...

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact : 05 53 80 86 86 – cias@ccivs.fr

Adresse : ZA Théorat Nord 24190 Neuvic

Le service social :

- accueille et informe sur les droits et les devoirs
- aide dans les démarches administratives : constitution des dossiers
- accompagne les personnes ayant des difficultés sociales, médico-sociales, financières
- oriente vers les partenaires et institutions
- met en place des ateliers collectifs (tri des papiers administratifs, économies d'énergies...)



Le service Emploi

- réalise des accompagnements individuels : inscription et actualisation Pôle Emploi, technique de recherche d'emploi, constitution de projet professionnel, création de CV et candidatures, informations sur la formation, la législation, la validation des acquis de l'expérience.

- recherche de formation et de son financement
- recherche d'emploi : pré-sélection de candidatures et mise en relation avec des employeurs.

Le portage de repas

Ce service est destiné à toute personne âgée de 60 ans ou plus, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou dans l'incapacité momentanée de préparer les repas. Les agents de portage livrent des repas en liaison froide pour les 7 repas de la semaine.

Contact : 05 53 53 18 45 - cias.portage@ccivs.fr



En 2023, quelques dates à retenir dans l'agenda :

Des animations en direction de seniors :

- courant mai pour le forum de printemps
- début octobre pour la semaine Bleue

Renseignements et actualités : sur le site de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) : www.ccivs.fr ; les réseaux sociaux et l'application Illiwap



■ A.N.A.C.E.

Association Neuvicoise d'Animation de Coordination et d'Entraide

Rue Arnaud Yvan de Laporte 24190 Neuvic
Tel : 05 53 81 52 84
courriel : anace24@wanadoo.fr

N° SIRET : 311 889 919 000 16
Association Autorisée par le Conseil Départemental
Agrément simple 1/AQU/ 29 Préfecture de région Aquitaine
Agrément SAP 311889919 - Adhérent UNA

Nous souhaitons témoigner une profonde reconnaissance à nos aides à domicile. C'est un métier difficile mais tellement fort en relation humaine. Ce personnel a fait face depuis deux ans au COVID, aux conditions de travail dégradées ainsi qu'à une forte hausse des carburants. Pourtant, elles conservent de grandes qualités d'écoute, d'empathie, de bienveillance. Elles travaillent auprès de tous les publics et doivent s'adapter à chaque situation.

Les auxiliaires de vie réalisent ou aident à réaliser les actes essentiels, elles identifient les risques et répondent aux situations d'urgence. Elles contribuent à conserver de l'autonomie.

Les employés à domicile ont des compétences techniques dans l'exercice des tâches ménagères, elles accompagnent dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (courses, repassage, promenade).

Toutes nos actions répondent aux besoins de nos bénéficiaires et à leurs souhaits exprimés pour vivre à domicile. Avec tous les partenaires du médico-social, nos personnels articulent leurs interventions afin que *VIVRE A DOMICILE* soit possible dans la dignité et le respect. A compter de janvier 2023, nous vous proposons l'*AVANCE IMMEDIATE D'IMPOTS* réservée, pour le moment, aux personnes qui paient l'intégralité de la facture.

Nous aurons encore à subir des modifications notamment avec *SORTIR PLUS* à contacter aux heures de repas de préférence car le standard est très chargé. Il faut téléphoner avant chaque sortie pour demander une prise en charge. Il faut nous appeler aussi afin de fixer l'intervention. Il ne faut pas prendre de rendez-vous après 16h30 car le personnel ne sera plus disponible pour l'accompagnement véhiculé. *SORTIR PLUS* prend en charge le temps passé et les kilomètres.

Une réforme des services à domicile verra le jour en janvier 2024 avec la création du *SERVICE AUTONOME A DOMICILE*. C'est un rapprochement, une fusion entre un SAAD comme le nôtre et un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile), avec une complémentarité entre l'aide et le soin. Actuellement l'offre de services à domicile est fragmentée et peu lisible. Il faut une coordination accrue autour de la personne dans une prise en charge globale. Nous connaissons ces difficultés sur nos secteurs aujourd'hui. Les dossiers sont instruits dans plusieurs lieux. On ne sait plus qui fait quoi. Les démarches sont complexes pour l'usager et il est perdu et nous aussi lorsqu'il arrive chez nous. Nous avons à mettre en place le plan d'aide. Nous constatons que cette mise en place est beaucoup plus rapide pour l'usager quand nous avons monté le dossier. Nous le suivons durant son instruction; nous relançons parfois; ce qui est impossible lorsque nous ne sommes pas à l'origine du dépôt du dossier.

Lors de votre hospitalisation, si vous avez besoin d'une aide à domicile à votre sortie : nous vous rappelons que vous devez contacter l'assistante sociale de l'établissement ou vous êtes hospitalisé pour qu'elle dépose une ARDH (aides au retour à domicile après hospitalisation avec barème de ressources) et cela avant votre sortie ou qu'elle contacte votre mutuelle.

Les modifications de planning sont une galère pour tous, nous nous en excusons auprès de vous, même si cela ne dépend pas de nous. Les arrêts maladie COVID entre autre ont parfois été fréquents.

Vous découvrez actuellement OSCAR, nouveau dispositif de la CARSAT. Les heures d'aide ménagère accordées sont faibles mais vous pouvez solliciter d'autres prestations comme le jardinage ou l'aide aux loisirs par exemple.

Le personnel attend la livraison des véhicules en leasing proposés par le département. Ce sera sans doute début 2023. Les salariés n'auront plus ce stress de la voiture qui ne démarre pas et qui implique là aussi une modification des plannings.

Le portage des repas aura une nouvelle organisation en 2023. La CCIVS a rompu le contrat avec la SODEXO au 02/01/2023 et c'est cette dernière qui doit prendre en charge la confection des repas livrés par l'ANACE.

Le conseil d'administration de l'ANACE est très actif à la vie de la structure. Le personnel les remercie pour leur soutien.

Nous serons à vos côtés pour cette année 2023 que nous vous souhaitons la meilleure.

La Présidente
M. H. MALBEC

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE NEUVIC

107 sur 2325 !!!!

Comment cela est-il possible ?

107 c'est le nombre de donneurs à NEUVIC sur un potentiel (âgés de 18 à 70 ans) de 2325 personnes soit **4.60%**



TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR BESOIN DE SANG, NOUS SOMMES DONC TOUS CONCERNES

Dans un monde de plus en plus compliqué et assisté, le don de sang est une chose que chacun de nous peut faire gratuitement pour sauver des vies.

PRENONS UNE HEURE POUR SAUVER 3 VIES

EFS
ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

- 1 Accueil
- 2 Entretien préalable au don
- 3 Prélèvement 7 à 10 min.
- 4 Pause A+

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.

- Hémorragies, accouchements difficiles...
Globules rouges
- Leucémies, Lymphomes...
Plaquettes
- Maladies chroniques...
Plasma

Il faut bien comprendre une chose : comme au Qatar pour la coupe du monde de foot ce n'est pas quand l'évènement arrive qu'il faut réagir. C'est trop tard : il fallait le faire lorsque la FIFA leur a donné l'organisation.

Pour le sang c'est pareil. N'attendons pas que les dons doivent être rémunérés pour couvrir les besoins (comme aux USA) ce qui rendra inévitablement les transfusions payantes et donc pas forcément à la portée de tous et il sera trop tard pour protester.

AGIR n'est pas difficile : ce qui est difficile c'est de prendre la décision d'agir.

Alors, NEUVICOISES et NEUVICOIS agissez en notant sur vos agendas ou calendriers les dates de nos collectes (ci-contre).

- peur de l'aiguille : ne faites-vous jamais de prise de sang ? Refuseriez-vous une perfusion si vous en aviez besoin ?
- moi jamais ! Qui peut dire qu'il n'aura jamais besoin de sang ?
- pas le temps : don sur RDV donc pratiquement pas d'attente : dondesang.efs.fr ou **0 800 744 100**

Nous sommes là pour vous accueillir dans les meilleures conditions et prendre soin de vous lors de la collection et ce dans le respect des règles d'hygiène et sanitaires. Ambiance conviviale et sympa assurée.

Notre ambition : que NEUVIC devienne une ville DON DE SANG. Une ville agréable à vivre avec des habitants responsables, généreux et altruistes.



Motivés nous : depuis 2019 les candidatures baissent alors que les besoins augmentent. Nous sommes une équipe de bénévoles dont la seule récompense est le succès des collectes. Alors, pour l'intérêt public et nous motiver venez donner et pour ceux qui donnent déjà, à vos calendriers ou agenda pour enregistrer les dates de collecte 2023 et éviter de prendre des RDV ce jour-là.

Sexe fort : une femme peut donner 4 fois par an un homme 6 fois. Néanmoins le nombre moyen de don par donneur ressort à 2.14 par an et les femmes sont toujours plus nombreuses sur les collectes que les hommes.

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles deviennent difficiles. **Alors MESSIEURS OSEZ et pour les donneurs améliorez votre nombre de dons par an.**

Imaginez : 4 dons par an = 12 vies sauvées. 6 dons par an = 18 vies sauvées uniquement grâce à vous

LE SANG pour QUI ?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang. La transfusion sanguine, en particulier, indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies tel que la leucémie ou la drépanocytose. Et n'oublions pas les accidentés, les accouchements etc.

POUR DONNER VOTRE SANG ce n'est pas difficile : dondesang.efs.fr ou au **0 800 744 100**

- être en bonne santé
- avoir 18 ans et jusqu'à la veille de ses 71 ans
- surtout ne pas être à jeun
- répondre avec sincérité au questionnaire médical précédant le don.

Salle des associations de 15h à 19h à Planèze.

Mardi 24 janvier

Mardi 25 juillet

Mardi 21 mars

Mardi 19 septembre

Mardi 23 Mai

Mardi 28 novembre

N'hésitez pas à amener des ami(e)s et pour les donateurs, de parrainer des nouveaux volontaires indispensables pour maintenir le nombre de donateurs voire l'augmenter car les besoins ne font que croître.

Notez d'ores et déjà ces dates sur vos agendas et /ou calendriers.



Nos Manifestations :

Vendredi 17 février : Assemblée générale ouverte à tous
Lundi 14 juin : Journée mondiale du don de sang

Notre page FACEBOOK : Don du Sang Neuvic 24.
Pour accéder à nos actualités et au calendrier des collectes.

Remerciements :

- à tous les donateurs
- et bravo à l'entreprise INTERSPRAY qui a organisé 2 collectes avec ses salariés en 2022 pour 90 dons soit 270 vies sauvées.
- à la Mairie pour son aide précieuse et la mise à disposition de la salle des associations pour nos collectes

Tout le monde vous attend :
Nous, malades, femmes enceintes, accidentés, maladies auto-immunes etc...



1 DON = 3 VIES SAUVÉES

2022 : Neuvic 500 dons soit 1500 vies sauvées

2023 : imaginez combien nous pourrions en sauver par rapport à notre potentiel ?

Parlez-en autour de vous
et amenez vos voisins, amis, famille.
Nous espérons voir aussi nos sportifs.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE NEUVIC

Contact : Jean Paul PONDVILLE - 06 16 83 38 38

■ LES RESTOS DU CŒUR DE NEUVIC

La 38^{ème} campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le 25 novembre dernier.

L'équipe des bénévoles de Neuvic, composée de 15 personnes, s'est à nouveau mobilisée pour accueillir, inscrire et aider les plus démunis malgré un contexte sanitaire rendu particulièrement difficile par les différents confinements dus au covid-19.

La campagne d'été s'est déroulée du 10 mai au 28 octobre 2022 tous les mardis après-midi de 14h00 à 16h00. Dans le respect des gestes barrières, les bénéficiaires ont été accueillis dans les locaux avec un horaire de distribution prévu lors des inscriptions.

Actuellement, durant la campagne d'hiver, les bénéficiaires sont accueillis également dans les locaux, avec des précautions telles que le port du masque, la présence d'écrans de protection pour éviter les contacts et le lavage des mains au gel hydro alcoolique.

L'aide alimentaire est distribuée chaque vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, sous conditions de ressources. Elle équivaut à 6 repas complets par semaine pour une personne, les bébés bénéficiant d'un traitement particulier.



Cette aide provient de différentes sources :

- de certains commerçants de Neuvic (les 2 boulangeries « Barreca » et « Lominé », Intermarché) et du boulanger de St Léon « Madeline et David »
- de la collecte nationale qui aura lieu au mois de mars 2023
- de l'association nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales.
- de l'Europe

Parallèlement à l'aide alimentaire, les Restos du Cœur au niveau national ont parmi leurs objectifs, celui de développer l'aide à la personne dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs.

L'action des Restos est possible grâce, aux bénévoles, à la mairie de Neuvic qui met à notre disposition un local bien adapté. Le transport des denrées en provenance de Périgueux, est pris en charge respectivement par les mairies de Neuvic, Razac, Saint-Léon, Douzillac et Sourzac.

Nous remercions vivement tous ces acteurs d'une action qui sans eux ne serait pas possible.

Contact téléphonique : 05 53 80 59 07

■ LE SECOURS CATHOLIQUE

C'est un lieu de rencontres.



RENCONTRES OECUMENIQUES pour TOUS

- C'est un lieu de SOLIDARITÉ : aides matérielles et morales
- C'est un lieu de CITOYENNETÉ : deuxième vie des objets : la Terre vous en remercie !
- C'est un lieu de CONVIVIALITÉ : écoute, échanges, rires et larmes...

Donnez-nous ce dont vous ne vous servez plus mais n'hésitez pas à venir découvrir et acheter CÔTÉ CŒUR, CÔTÉ FRINGUES. Votre participation sera précieuse....



Nous vous y attendons, au CIAS Théorat NEUVIC (proche Ivantout) les jeudis et vendredis après-midis de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous au 06 73 12 51 74 / 06 89 22 13 06.

Pour faire rimer fraternité, écoresponsabilité avec légèreté et pour que l'année 2023 soit le plus douce possible pour toutes et tous.

Martine, Odile, Nadia, Marie-Bernadette et toute l'équipe.



L'association Ricochets est une association d'insertion socioprofessionnelle qui emploie chaque année près de 80 salariés en transition professionnelle, pour faciliter leur retour à l'emploi durable.

Pour ce faire l'association porte deux services d'insertion.

• Le service Environnement

Ce service s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises et associations. Il permet l'entretien des espaces verts, l'aménagement paysager, l'entretien, l'ouverture et le balisage de sentiers de randonnées.



De plus en plus, les collectivités territoriales font confiance à Ricochets pour compléter le travail des employés communaux et notamment l'été pendant les congés estivaux.



Cette année encore nous avons travaillé pour la CCIVS, les communes de Montrem, Neuvic, Issac, Saint Léon sur l'Isle, Grignols et Douzillac, Le château de Neuvic, le centre de détention de Neuvic, Interspray...

Une équipe de démantèlement et de valoristes poursuit le travail commencé sur les déchèteries de Neuvic, Saint Astier, Mussidan et Ribérac, afin de mieux valoriser les bennes tout venant et réduire l'enfouissement en déchets ultimes.



Depuis 2019, Ricochets a mis en place des équipes de valoristes sur les déchetteries de Neuvic, Saint Astier, Mussidan, Ménesplet, Ribérac et Beleymas, dans le but d'améliorer la valorisation des déchets. Par leurs actions de sensibilisation des usagers et de contrôle des gestes de tri et grâce à la collaboration avec les agents du SMD3, moins de déchets se retrouvent enfouis et les usagers sont mieux accompagnés en déchetteries.



• Le service Textile

Ricochets, avec la Bobine, agit sur le territoire pour la préservation de notre environnement, en donnant une seconde vie aux textiles usagés. La Bobine propose à Neuvic une boutique de prêt-à-porter de seconde main, un service de repassage et un atelier de création textile.

Vous pouvez trouver toutes nos créations sur notre site et sur Label Emmaüs, plateforme e-commerce du mouvement de l'Abbé Pierre.



Vous êtes les bienvenus à la boutique !

• Appui au recrutement

Ricochets propose aux entreprises du territoire un appui au recrutement : nous proposons directement des mises en situation sur poste de travail pour dénicher la bonne personne, et une fois en poste, nous mettons en place un suivi régulier, pour nous assurer que tout se passe bien pour l'entreprise et pour le salarié. En cas de difficultés, nous trouvons ensemble des solutions.

Les employeurs du territoire gagnent ainsi un temps précieux et sécurisent leurs recrutements. (Action prise en charge par des fonds publics, donc gratuite pour les recruteurs)

Un besoin en recrutement immédiat ?
Rencontrons-nous !

Horaires d'accueil aux bureaux Zone artisanale de Théorat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
08h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Horaires d'ouverture de la boutique

La Bobine, 12 av. du Général de Gaulle :

Du mardi au vendredi de 09h30 à 13h00
et de 14h00 à 17h30, le samedi de 09h30 à 12h30

Et retrouvez-nous sur www.ricochets-asso.fr

Association Ricochets
ZA de Théorat - 24190 NEUVIC
05 53 81 63 06 - contact@ricochets-asso.fr



■ GEM

L'association « La Pause que GEM » a été créée par ses adhérents en mars 2017.

Ce lieu s'adresse à toutes personnes majeures pouvant être ou non en situation d'isolement, de fragilité, de souffrances psychiques et/ou physiques ou même des personnes qui souhaitent venir partager leurs passions, leurs connaissances...

« Le GEM m'a permis de me rendre compte qu'il est nécessaire d'avoir des contacts sociaux »

C'est un lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation qui s'adapte au rythme de chacun, et ce sans jugement.

« Le GEM devient une famille. »
« Pour moi, le GEM permet de rencontrer des personnes et ça permet aussi d'amoindrir des angoisses. »

Ce sont les personnes accueillies qui sont actrices de l'évolution de leur association.

Le binôme d'animateurs mis à disposition est présent pour accompagner, guider les adhérents, co-construire des projets avec nous et veiller au bon fonctionnement de l'association.

« Il faut souligner le travail qui est réalisé par nos animateurs pour nous permettre de nous retrouver, nous soutenir, nous apporter du bien-être, donner un sens à La Pause que GEM... Nous les remercions chaleureusement. »

Un programme mensuel est réalisé en fonction des envies et souhaits des adhérents afin de proposer des moments conviviaux (activités diverses, repas et/ou sorties).

La fréquentation est libre. Aucune activité n'est obligatoire. (Sous respect du protocole sanitaire et de l'application des gestes barrières).

« Au Gem, les activités sont nombreuses variées et accessibles à toutes les bourses. »

L'année 2022, nous avons pu continuer la distribution de colis alimentaire (invenus des supermarchés) « cela permet à une grande part d'entre nous de pouvoir repousser la date des courses, découvrir ou redécouvrir de nouveaux produits », mais « c'était un soulagement, de pouvoir sortir de chez soi, voir du monde, échanger... », « C'est pendant ces crises-là, qu'on a le plus besoin du GEM ».

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au maintien de l'activité de La Pause que GEM pour cette année 2022, si exceptionnelle.

Mais l'année 2022, c'est aussi et surtout :

- L'arrivée et l'adhésion de nouveaux membres
- Ventes sur le marché de Neuvic, balade/achat marché de St Astier/Ribérac ...)
- Des sorties : Grotte de Tourtoirac, 30 ans du Bournat, Château des Milandes, etc...



• Des activités : jeux en tout genre, canoë à la Roque Gageac, Séjour à Montauban, baignades, bowling, restaurants, Lotos, etc...

• Nos projets : projet « Lâcher-prise », Festival de la Vallée et Mimos, créations et ventes pour Octobre Rose, participation à la semaine Bleue et à Tisseur de lien, atelier numérique, yoga... dîner spectacle au cabaret, etc...

• Et bien sûr des temps d'échange, des rigolades et les cinq ans de l'association !

Le GEM continue à être reconnu en qualité d'acteur social engagé en démocratie en santé.

« L'association accueille toutes personnes de tous bords, avec ses défauts, ses qualités autour d'un bon café, ou d'un bon thé. Autour d'un bon repas chaud ou froid, à n'importe quelle saison... pouvant se partager avec des mots, ou tout simplement avec un regard, un sourire, ou bien une franche rigolade... pour se sentir moins seul pour oublier pendant quelques heures en cuisinant, en jardinant, en créant, en visitant, en s'amusant, en rencontrant les Arts et les Hommes... pour récupérer des forces endormies ou cachées... pour transmettre, pour découvrir... pour donner... pour recevoir... »

L'association fonctionne sur un système de liberté d'engagement :

- ▶ une période gratuite (sans cotisation) de deux mois de découverte est garantie
- ▶ après cette période, chacun décide, d'adhérer ou non
- ▶ chacun est libre de quitter l'association à tout moment (sans justification)

L'adhésion annuelle est de 12€ (possibilité de payer par trimestre). La cotisation permet aux adhérents de participer aux sorties/activités/repas à moitié prix.

Vous souhaitez faire de nouvelles rencontres ? Partagez des repas et/ou des activités ? Faire des sorties en petit groupe ? Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Voici nos contacts :

La Pause que GEM
20 rue Jean Guinier
24 190 NEUVIC
09.50.47.79.63
07.68.47.33.20
gemneuvic@croixmarine24.fr

■ ADMA

Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA a un objectif socio-éducatif.



Elle a été créée en 2016 par un groupe de 14 personnes issues des milieux éducatif, médico-social, animalier...

18 personnes étaient présentes ou représentées à l'Assemblée Générale du 14 mai 2022.

Elle a pour but de favoriser les relations entre l'homme et l'animal à travers le contact animalier et de faire bénéficier à un maximum de personnes le bien-être qu'apporte la présence d'un animal, tant sur le plan physiologique, comportemental, psychologique, relationnel et social.

Les séances de Médiation Animale permettent l'éveil, la stimulation, la réflexion de la personne mais aussi la détente, l'apaisement. Les projets sont établis avec les différents services et personnes : protection de l'enfance, handicap, grand âge, SSR, MAS, hôpital psychiatrique, crèche, école, centre de loisirs, centre de détention, centre éducatif fermé, IME etc... A noter cette année 2021-2022 : un partenariat avec la Fondation de l'Isle (IME et IMPro) ainsi qu'avec l'Espace Jeune de la CCIVS.

ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous. Des partenariats sont créés et des projets déterminent les objectifs des séances et les dispositifs spécifiques suivant les besoins (lieu, amplitude horaire, fréquence...).

Les séances sur site ou en établissement permettent d'aborder de nombreuses situations de la vie souvent par similitude avec les soins et l'attention à porter aux animaux.



Observer, alimenter, respecter les animaux, leurs sensibilités et leurs différences comportementales, développent la responsabilité, valorisent l'estime de soi, la socialisation dans le groupe et permettent des apprentissages. Il s'agit d'effectuer les « bons gestes » avec douceur, ne pas forcer le contact, repérer et maîtriser ses émotions, réguler son geste, faire attention à l'autre, prendre soin de soi et des autres, animaux et humains.

Et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à l'espace de Médiation Animale neuvicois, tout au long de cette nouvelle année 2023 !

ADMA - Tél : 07 85 0782 23

Mail : adma24190@gmail.com

Présidente : M^{me} Agnès JACAMON

Intervenante en Médiation Animale : M^{me} Robillard



*« Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur ;
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser sans n'être que penseur ;*

*Si tu sais être dur, sans jamais être en rage,
Si tu sais être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage,
Sans être moral et pédant. »*

Introduction de la présidente, Mme Agnès JACAMON, lors de l'assemblée générale

Je voulais vous remercier d'être présents à cette assemblée générale d'ADMA, toujours fidèles.

Un grand merci aussi à Marie-Laure pour tout le travail accompli et maintenant bien reconnu pour sa bienveillance auprès des petits animaux et auprès du public concerné.

Merci aussi à tous ceux qui aident au bon fonctionnement de l'asso, car cela représente beaucoup de temps et de travail.

Comme tous les ans, je voulais profiter de ce moment pour partager avec vous des valeurs qui me paraissent fondamentales, et qui prouvent l'entière confiance que Marie-Laure me donne ... car elle n'est jamais au courant à l'avance de mes propos !

Les circonstances internationales, graves, m'ont fait réfléchir sur la nature profonde de l'Homme,

Qui sommes-nous ? Que sommes-nous ? Où sont nos valeurs, notre raison d'exister ?

C'est pourquoi je voulais partager un poème de R. Kipling, que ma maman m'avait fait découvrir, et qui peut être grâce à vous, continuera son chemin pour nous interpellier sur notre raison d'être et non d'avoir !

« Accompagner au quotidien, c'est accompagner la question de l'énigme d'autrui, c'est à dire essentiellement ne pas en donner réponse qui étoufferait la question... Accompagner, c'est seulement autoriser cette démarche, la soutenir, voire la favoriser. »

Paul Fustier, psychologue... et l'animal est un médiateur privilégié pour cela, car...



« L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils devraient être. »

Boris Levinson, Psychologue américain, précurseur de la Médiation Animale et de la Zoothérapie



Comité des fêtes de Neuvic



Président : Claude PLANCHAT

Tél : 06 47 10 13 93

comitedesfetes.neuvic24@gmail.com

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

Instagram : comitedesfetesneuvic24



• Carnaval :

Le 9 mars, plus de 240 enfants accompagnés de leurs parents ont fêté «Carnaval» sous la halle de Neuvic avec beaucoup d'enthousiasme et de joie ! Confectionné par le personnel des services techniques, le traditionnel Pétassou a été décoré sur le thème du COVID par les enfants du centre de loisirs. Cet assemblage coloré a guidé à travers les rues du bourg tous ces supers héros, fées et princesses. Une fois la sentence prononcée par les enfants et après l'embrassement de Pétassou, tout cet équipage a été accueilli au gymnase où les attendaient les Grooms Magillusion. Ces derniers ont su provoquer joies, rires et applaudissements avec leurs tours de magie savamment ratés. L'après-midi s'est terminée sur un généreux goûter préparé et servi par les bénévoles du Comité des fêtes.



• Vide-Greniers / Brocante de la Pentecôte

Le 5 juin dès 8 heures du matin, par un chaud soleil, la centaine d'exposants avait déjà pris possession de ses emplacements, couvrant plus de 700 mètres linéaires de trottoirs. Chineurs et flâneurs ont arpenté les rues du bourg toute la journée, en toute décontraction, trouvant à se restaurer auprès des commerces de Neuvic ou à se désaltérer à la buvette installée par les services techniques de la mairie et tenue par le Comité des fêtes.



• Neuvic sur rire : 4^{ème} édition

Le 25 juin malgré une météo incertaine, le Comité des fêtes et le Centre Multimédia avaient conjugué leurs efforts pour présenter 5 spectacles de rue à un public familial venu très nombreux. Dès 18 heures, les artistes se sont produits en divers lieux du centre bourg mais aussi place de la mairie et dans la salle du centre multimédia proposant des numéros humoristiques de jonglerie, de clowns, de mime et de chant. Tous ces spectacles étaient financés par le Comité des fêtes grâce entre autres, aux bénéfices réalisés lors du salon des antiquités militaires. N'oublions pas également de souligner les soutiens humains de la mairie au travers d'agents, matériels et véhicules mis à disposition.

Une pause d'une heure avait été ménagée pour le dîner. Les tables et bancs installés dans les rues ont permis au public de profiter des formules repas proposées par les commerçants du bourg. La vente de boissons était assurée par la buvette du Comité des fêtes.



• Neuvic Gourmand le 14 juillet : 2^{ème} édition

Sur une idée de Karine Jamier et grâce à sa persévérance ce sont plus de 80 commerces alimentaires et artisans qui étaient présents au centre bourg. Tables et bancs permettaient à un public familial de prendre place pour se restaurer. Trois animations ont agrémenté la soirée : « boules et billes » (jeux en bois ancien) qui a connu un vif succès, une démonstration de danse tribale devant l'église par l'association neuvicoise *Sohalia Tribale Nagaasham-Ka* et pour la première fois un spectacle de feu place du Chapdal par la même association. La présence d'un toboggan gonflable a séduit le jeune public.



La soirée s'est conclue par le feu d'artifice toujours très applaudi, suivi du traditionnel bal sous la halle de Neuvic, tous deux offerts par la municipalité.



• Salon d'Antiquités Militaires

Le dimanche 07 août 2022, au boulodrome, se déroula la 36^{ème} édition du salon d'antiquités militaires. C'est le rendez-vous des passionnés, des amateurs d'histoire, d'armes anciennes et d'art militaire.

Pour cette 36^{ème} édition, nouveau succès populaire avec 1600 entrées. Plus de 65 exposants professionnels et particuliers, venus de toute la France ont déballé leurs plus belles pièces. Une très belle exposition où beaucoup d'objets militaires, médailles, armes anciennes, tenues d'époque, casques, képis et autres accessoires ont été exposés. Les visiteurs pouvaient également découvrir cette année une exposition de voitures anciennes présentée par l'association Périgueux Auto Retro. Pour une première, ce fut un succès.

La restauration était assurée par le Cilaos et l'association des motards neuvicois Family Riders en lien avec la boucherie neuvicoise.

Merci à Monsieur Berger et aux services techniques de notre commune qui œuvrent plusieurs jours pour installer chapiteaux, tables, bancs, buvette, compteur électrique, barrières et remerciement à nos amis boulistes qui sont privés de leur terrain de jeux pendant 3 jours.

• La Neuvic'Rose 9 octobre 2022

Cette manifestation a permis de remettre 3.500€ à la ligue contre le cancer du sein et 500 € à Tribu Cancer 24. Elle connaît une croissance constante avec près de 700 participants cette année contre 587 en 2021. Le parcours a été amélioré en traversant le parc du château de Neuvic que nous remercions pour sa collaboration.

Remercions également nos principaux partenaires : Ivantout pour le sac à dos offert à chaque participant, la Chanteracoise pour les nombreux produits destinés au ravitaillement. Leur soutien à la ligue contre le cancer a été complété par le prélèvement d'une contribution sur leurs produits vendus en magasin durant le mois d'octobre tout comme l'Extra, pour la 3ème année consécutive et le P'tit tonneau.



Le Cilaos, le Kayola, la boucherie neuvicoise, les boulangeries Barreca et Lominé, le château de Neuvic et la brasserie du Sud-Ouest ont permis d'offrir des ravitaillements toujours très appréciés. Saluons le soutien de tous les professionnels neuvicois, commerçants, professions libérales, travailleurs indépendants qui ont acquis les fanions proposés pour la décoration.

Enfin n'oublions pas les 40 bénévoles présents pour les inscriptions, les ravitaillements et sur le parcours pour sécuriser les participants. Grand merci aussi à nos anciens de la résidence autonomie pour la confection des roses.

• Nous remercions particulièrement

- La mairie de Neuvic et ses services techniques pour leur soutien logistique.
- Le centre multimédia co-organisateur de Neuvic sur Rire pour la partie artistique
- Les commerçants neuvicois qui acceptent de s'impliquer.
- Les indispensables BENEVOLES, sans qui rien ne serait possible.

• Appel est lancé ici à tous ceux qui souhaiteraient venir grossir nos rangs ! Nos coordonnées figurent en tête d'article.

Un très grand MERCI à tous !

CALENDRIER 2023

- Carnaval : Mercredi 8 Mars 2023
- Vide greniers Dimanche 28 mai 2023
- Neuvic sur Rire : Samedi 24 juin 2023
- Neuvic Gourmand : 14 juillet 2023
- Salon d'Antiquités Militaires :
Dimanche 6 Août 2023
- Neuvic Rose : Dimanche 8 octobre 2023

■ Nouveau Théâtre de Neuvic

Depuis septembre 2016, l'atelier du Nouveau Théâtre réunit tous les lundis soir une douzaine de participants de tous âges et tous niveaux.



Chaque séance comprend trois parties : exercices d'échauffement, apprentissage de techniques théâtrales et improvisations.

En 2022, l'association a présenté le résultat de son travail de l'année au festival de théâtre de Vauclaire à Montpon.

Rendez-vous en juin 2023 pour un nouveau spectacle.

Pour tout renseignement,
contacter le 06 11 67 29 36



■ Chorale Amitié Musicale

La chorale "Amitié Musicale" de Neuvic se réunit tous les jeudis de 18h à 19h30 dans la salle Canon rue Yvan Delaporte.

Elle est composée de 3 pupitres de voix de femmes, soprano I, soprano II et alto.

Nous avons pu présenter notre programme autour du thème d'un bestiaire lors d'un concert au multimédia le 1er juillet, moment agréable qui a connu un franc succès.

Nous participons au marché de Noël de Neuvic sous la forme d'une chorale itinérante et d'un concert de chants de Noël dans l'église.

Notre chef de chœur Patrice Gouysse nous prépare un nouveau programme pour l'année 2023, autour de chants revisitant l'Histoire de l'Espagne à L'Amérique du Sud...

Si vous souhaitez nous rejoindre ou demander des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

Nicole Denis 05 53 81 52 04
Patrice Gouysse 06 43 64 40 35

■ Les Ateliers Neuvicois

Saison 2020-2021

Les «Ateliers Neuvicois» sont une association qui regroupe des personnes désireuses de réaliser et d'échanger sur tous types et styles de loisirs créatifs, quelles que soient leurs compétences.

Nous utilisons en priorité des matériaux donnés ou récupérés que nous recyclons (tissu, soie, laine, coton à broder ou à crocheter, verre, bois, métal...) pour renouveler nos réalisations.

Nous nous retrouvons tous les mercredi et vendredi après-midi de 14h à 17h dans la salle Canon, rue Arnaud Yvan Delaporte à Neuvic, dans le respect des consignes sanitaires.

Nous participons à la vie de la commune par nos réalisations (décoration de la Salle Canon pour Octobre Rose, décors créés et renouvelés pour Noël, stand sous la halle du marché pour le Téléthon...).



Nos réalisations sont exposées lors de nos deux ventes annuelles, en automne (le 26/11/2022 pour cette année) et au printemps avant la «Fêtes des Mères» à la salle Canon. Les dates de nos expositions paraissent dans le fascicule des « Animations sur Neuvic » publié par l'Office du Tourisme.



Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place.

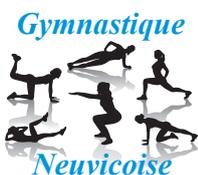
La cotisation annuelle est fixée lors de l'assemblée générale à 15€.



Pour plus d'informations,
contacter la Présidente de l'Association :
Eliane Allemand au 06 78 47 55 00

■ Club de Gym et de Pilates de Neuvic

27 route du Grand Mur à Planèze



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

Le club de gym et Pilates fonctionne de septembre à juin, hors vacances scolaires, et propose aux adultes 3 cours de gym ainsi que 3 cours de Pilates par semaine.



Les cours de Pilates sont dispensés par Susan Hinde le **mardi** de 18h30 à 19h30 et le **jeudi** de 17h15 à 18h15 puis de 18h30 à 19h30.

Les éducateurs sportifs sont à l'écoute, donnent des conseils et peuvent adapter les séances en fonction des besoins mais aussi, dans la mesure du possible, en prenant en compte les problématiques et demandes plus individuelles.



Les tarifs l'année pour la saison 2022/2023 sont les suivants :

- 1 cours par semaine 70€
- 2 cours par semaine 90€
- 3 cours par semaine 120€
- 4 cours par semaine 150€
- 5 cours par semaine 170€

L'assurance est comprise dans la cotisation annuelle. Une séance d'essai est possible dans chaque discipline avant l'inscription.

Le club propose durant la saison des moments conviviaux : si possible pot pour Noël, repas en fin de saison, rando, pique-nique, participation au téléthon...

Les séances se déroulent à la salle des associations, 27 route du Grand Mur à Planèze.

Vos contacts pour les adhésions ou pour tout renseignement :

La présidente :

Martine Merceron-Sarlat - 06 35 50 57 36

La secrétaire :

Nicole Planchat - 06 07 29 21 03

■ Association des anciens combattants de Neuvic

Pour l'année qui vient de s'écouler, tout s'est passé pour le mieux.

Pour le 8 mai 2022, nous remercions Madame Laporte, directrice de l'école élémentaire et les enfants pour leur prestation.

Concernant l'année à venir, Monsieur Claude Durieux, Président de l'association cède sa place après 53 ans de services auprès des Anciens, à Monsieur Franck KOUATE. Celui-ci le remercie vivement pour sa confiance et sera digne de sa succession.



Les cérémonies se dérouleront comme à l'habitude, les projets futurs seront débattus en assemblée générale.

A partir de février 2023, une permanence sera assurée de 14h à 16h tous les premiers mercredis du mois pour les jeunes et moins jeunes qui désirent des renseignements concernant les armées de TERRE, AIR, MER, GENDARMERIE, POLICE...

Nous remercions la mairie de Neuvic, sans qui, rien ne serait possible.

Un groupe Facebook a été créé : « ANCIENS COMBATTANTS DE NEUVIC SUR L'ISLE ».

Pour tout renseignement contacter :
M. Claude DURIEUX : 05 53 82 18 10

■ Association Musicale de la Vallée de l'Isle

L'Association Musicale de la Vallée de l'Isle a été créée en 1997, à ce jour, nous comptons 70 élèves.

Les instruments dispensés sont piano, batterie, guitare (classique, électrique et basse, trompette, cor, trombone, flûte traversière, saxophone.

Nous sommes situés à l'Hôtel des entreprises, bâtiment A. Les horaires des cours sont du lundi au jeudi à partir de 9 h jusqu'à 21 h.



Pour tout renseignement, contacter
Thierry Chateaufort au 06 30 79 09 97.

■ Le Trait d'Union

LE TRAIT D'UNION accueille actifs ou retraités pour de nombreuses activités tout au long de l'année.

• le **lundi** de 14h à 17h au scrabble duplicate, suivi du cours de Pilates de 17h15 à 18h15

• le **mardi** de 17h à 18h au cours de gymnastique, suivi pour ceux qui le souhaitent de 18h15 à 19h15 du cours d'anglais et pour terminer à partir de 20h par le tarot.

• le **mercredi** la section marche vous invite sur les communes alentour à partir de 14h.

• le **jeudi** de 14h à 17h est réservé à la pratique des jeux de société.

Mais le club c'est aussi un barbecue en juin, un vide-greniers en juillet, 2 ou 3 sorties d'une journée, un voyage d'une semaine et un repas dansant pour clôturer l'année.

Nous avons débuté le 4 mars 2022 à Bordeaux par un déjeuner-croisière sur la Garonne suivi de la visite des Bassins de Lumière. Le 21 avril nous sommes allés à Périgueux applaudir la troupe Trabucco pour leur comédie musicale « Y a de la joie ».

Nous étions 47 adhérents pour la journée à Royan le 20 mai, petit tour en train électrique et visite de l'église romane saintongeaise Sainte Radegonde du XIIème siècle à Talmont sur Gironde au retour.

La saison touristique s'est terminée à Paris en septembre. Du château de Versailles au hameau de la Reine, en passant par le Moulin Rouge, Montmartre, le magnifique Palais du Luxembourg, le Sénat et les sublimes vitraux de la Sainte Chapelle, nous sommes revenus enchantés.



Le 23 octobre, une cinquantaine de participants a profité du spectacle « Bergerac pétille » à l'occasion des 100 ans de la Revue de Bergerac.

Pour 2023, nous prévoyons 3 journées récréatives et un voyage en Camargue du 10 au 15 septembre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :
le Club, salle Canon, rue Arnaud Yvan de Laporte, tous les jeudis

Présidente : Marie Claude Simon
tél : 05 53 81 59 39 - 06 83 82 44 57
la secrétaire : Marie Jeanne Renault
tél : 05 47 88 90 34 - 06 50 08 18 43.

■ AAPPMA

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Neuvic-sur-l'Isle fait peau neuve !

Cette association incontournable du tissu associatif local bénéficie d'un nouveau conseil d'administration suite aux récentes élections qui se sont tenues dans toute la France. Une nouvelle équipe, dynamique et jeune, portée par Thierry Le Cleach, président passionné, engagé depuis de nombreuses années au service de la pêche et de la bonne santé de nos rivières, se réunit régulièrement pour gérer la pêche à Neuvic.

Déjà, des projets novateurs ont vu le jour en mettant l'accent sur la protection des espèces, en concertation avec les pêcheurs de toutes les générations. Aussi, vous ne l'aurez pas manqué, une manche du championnat de France de Pêche a été organisée sur les berges de notre belle rivière, accueillie par le camping. Ce sont près de 75 participants, venus des quatre coins de la France qui se sont retrouvés à Neuvic-sur-l'Isle, plaçant la pêche de loisir en bonne place en terme d'attractivité territoriale.



Ne manquez pas les rendez-vous incontournables de l'année 2023 : samedi 4 mars, samedi 11 mars pour l'ouverture de la pêche de la truite avec le désormais légendaire brasero des pêcheurs et samedi 13 mai pour l'opération nettoyage des berges.

L'AAPPMA de Neuvic, l'AAPPMA dynamique !

À très bientôt au bord de l'eau.



■ Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic

Comme chaque année, lors de notre assemblée générale du 22 août 2022, nous avons reconduit les grandes lignes de notre association.

La réserve de Mauriac à Magnou est renouvelée, afin d'éviter la chasse parmi les animaux présents sur la zone.

Nos membres piégeurs continuent de participer à la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans le cadre du réseau SYLVATUB (tuberculose bovine). Cette surveillance s'effectue sur sangliers, renards, blaireaux.

Il est important de déclarer les dégâts de renards dans les poulaillers à la fédération de chasse ou à la chambre d'agriculture.

RAPPEL : la sécurité !!!! Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : port d'une casquette ainsi que du gilet orange, le maniement des armes, l'angle des 30° ne permettant pas le tir, identification du gibier avant le tir, aucun tir en direction des habitations, des routes, à travers des haies... Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers.

L'espace nature est ouvert à tous, surtout n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Il aime autant la nature que vous et est soumis à des règles de sécurité.

Il nous arrive d'être insulté ou d'être accompagné de forts et longs coups de klaxons, cela n'a aucun sens, respectons les actions de chacun, ouvrons le dialogue et essayons de comprendre. Quoiqu'en disent les médias, les animalistes ou les écologistes, nous ne pouvons plus gérer les animaux comme au « Moyen Âge ». D'abord leurs territoires étant de plus en plus réduits (maisons, routes, zone industrielle, zones de non chasse, population en constante augmentation) ils sont de ce fait plus difficile à réguler. Dans quelques années, les chasseurs ne suffiront pas, les accidents et dégâts augmenteront.

INFO : si pour les chasseurs, le port de vêtements visibles est obligatoire, nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter également des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin.

RAPPEL : Monsieur DUGENET Daniel est le garde-chasse particulier de l'association des propriétaires et chasseurs de Neuvic. Ses fonctions sont d'assurer la surveillance du territoire et relever les infractions commises par les adhérents, par les chasseurs sans droit ou la divagation des animaux. Il peut en outre assurer des missions techniques telles que la destruction ou le piégeage des animaux susceptibles de causer des dégâts.

Depuis la crise du covid, nous n'avons plus organisé de repas à notre cabane de chasse.

Bonne saison à tous.



LES ASSOCIATIONS

SPORTIVES DE NEUVIC

■ Tennis Club Neuvicois

Une reprise modérée...

Vie du club

Après 2 années de pandémie et de privations, nous retrouvons une activité presque normale. Côté licenciés, après une forte baisse nous avons retrouvé l'effectif de 2019. Le comité départemental de tennis nous a demandé de les accueillir pour une réunion de secteur. C'est sous la houlette du Président du comité Clément Hivoz que c'est déroulée cette réunion devant 23 participants au club house du rugby. Après, près de 4 heures de débats, un apéritif a été offert par le tennis club suivi d'un repas offert par le comité mais préparé par le TCN.

Ecole de tennis

C'est sous la raquette de Laurent, joueur du club et éducateur sportif, que 16 pousses sont venues apprendre les premiers gestes du tennis. L'effectif est revenu au niveau de 2019. Merci à Laurent pour son engagement et son sérieux.

Championnat seniors

Les équipes 1 et 2 hommes terminent premières de leurs poules et perdent en finale du championnat du Périgord. Pour les dames plus compliqué... 3 des meilleures, blessées n'ont pas participé à cette compétition, mais les autres ont bien défendu nos couleurs. Le championnat régional a été plus difficile, pour l'équipe 1 homme, un brassage départemental a été réalisé, donc cela s'est bien passé. Pour les dames et l'équipe 2 homme, catastrophe, des déplacements très longs dont un à 160 km aller. Cette épreuve a été boycottée par de nombreux clubs du 24 et du 19. Quand on connaît le coût du transport de nos jours ceci est une aberration... Un courrier sévère a été adressé aux dirigeants de la ligue de Nouvelle Aquitaine.



Laurent avec ses élèves de l'école de tennis

Tournoi jeunes

Le 30 avril, nous avons organisé un tournoi Galaxie 8/10 ans. 14 jeunes sont venus en découdre sur nos courts, par un temps très ensoleillé. Très belle journée où nous avons récompensé tous les participants. Le 14 mai, un tournoi 11/12 ans avec 5 joueurs seulement, mais tous sont repartis avec des cadeaux. Je remercie tous les adultes bénévoles du club qui sont venus encadrer ces jeunes pendant ces deux journées.



Benjamin encadrant les 8/10 ans lors du tournoi

Tournoi interne

Cette épreuve officielle pour le classement des participants, permet à tous de se rencontrer en match et de faire connaissance avec les nouveaux. Chez les dames c'est Stéphanie 30/1 qui monte sur la plus haute marche du podium. Côté hommes, c'est David 15/3 qui remporte le tournoi.

Tournoi d'été

Après 2 années de pandémie, nous avons remis cette compétition en route. Moins de participants seulement 98. La Covid qui fait toujours peur (je les comprends) la chaleur et en plus l'inflation... Nous avons quand même dégagé un bénéfice à 4 chiffres, ce qui nous permet de financer une partie de notre école de tennis. Je remercie toutes et tous les bénévoles qui répondent toujours présents pour l'organisation de cette compétition, qui dure 15 jours en août.

Divers

Nous allons acheter un nouveau lampadaire solaire pour éclairer le parking devant le club house. Le dossier Padel est en cours d'achèvement

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023,
soyons vigilants respectons les gestes barrières...

■ Club de Badminton

Le Club de Badminton de Neuvic/Mussidan comptait sur la saison 2021/2022 82 licenciés dont 39 jeunes. Une saison de plus, la crise sanitaire et l'instauration du pass sanitaire ont lourdement freiné la prise de licence. L'école de badminton, labellisée deux étoiles par la fédération française, était encadrée l'année passée par Catherine Houchou et Kelly Troubadis. Côté résultat sportif, nous mettrons à l'honneur notre équipe une d'interclubs qui a terminé première de sa poule de régionale 3 et se hisse donc pour la saison 2022-2023 en régionale 2.



En ce début de saison 2022-2023, la prise de licence repart enfin à la hausse ! Nous avons déjà égalé le nombre de licenciés de la saison passée.

Nos objectifs sportifs pour la saison sont le maintien de l'équipe 1 en régionale 2 qui, après 2 rencontres, se situe à la seconde place de sa poule. Nous espérons également une montée dans les divisions supérieures de nos 3 équipes évoluant au niveau départemental.

Notre tournoi annuel qui avait lieu les 29 et 30 octobre au gymnase de Mussidan a connu cette année un énorme succès avec 179 inscrits (capacité maximale)! Nous remercions l'ensemble des commerçants de Neuvic et Mussidan qui à cette occasion nous ont soutenus en nous offrant de nombreux lots. 200 euros ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.

Pour la première fois cette année, nous allons organiser un second tournoi qui aura lieu sur deux gymnases (Mussidan et St Front de Pradoux) les 18 et 19 février 2023.



Nous mettons en places des soirées à thème afin de créer/maintenir une cohésion entre nos licenciés.



En ce début de saison, nous avons déjà organisé une soirée Halloween et une soirée Blackminton.

Nous tenons également à féliciter et remercier deux des piliers du club qui ont œuvré durant des années (voir deux décennies pour l'un) qui ont reçu le mérite départemental à l'occasion de l'assemblée générale du comité départemental.

Il s'agit de Florence et Philippe GALLAND.



Les créneaux de jeu sont les suivants :

• **Au gymnase de Neuvic :**

Lundi et jeudi de 20h à 22h : jeu libre pour tous

Mardi de 18h30 à 20h :

entraînement minimes avec Kelly Troubadis.

Jeudi de 17h15 à 18h30 : entraînement mini-bad et poussins avec Catherine Houchou.

Jeudi de 18h30 à 20h :

entraînement benjamins avec Catherine Houchou.

• **Au gymnase de Mussidan :**

Un lundi sur deux de 20h à 22h :

entraînement adultes avec Sébastien GALLAND

Mardi de 19h30 à 21h30 : jeu libre tout public.

Il reste encore des places pour les personnes intéressées et nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous. Nous mettons à votre disposition une raquette et des volants pour 2 séances d'essai.

Vous pouvez contacter Sébastien au 06 68 31 30 48 ou par mail à cbnm24@free.fr

Le président, Sébastien GALLAND

■ Sporting Club Neuvicois

Le Sporting Club Neuvicois profite du traditionnel bulletin municipal, pour vous souhaiter une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023

La saison 2021-2022 aura été une belle saison pour nos féminines.

Les seniors terminent 2^{ème} de la saison régulière tandis que nos U11F terminent invaincues et gagnent leur place au tournoi des AS.

C'est surtout la première saison qui a pu se dérouler dans des « conditions normales » depuis le début de la crise sanitaire. Espérons que cette triste période soit maintenant derrière nous.



Nous avons ainsi pu organiser une sortie de fin d'année en bus à Walygator à Agen avec tous nos jeunes licenciés et clôturer la saison 2021/22 par une journée festive fin juin avec l'ensemble des licenciés et leur famille.

L'année 2022 sera marquée par le décès de Doudou, Danielle Ronteix, membre historique du club dont elle a pris la présidence 2 ans dans les années 90 et à qui nous souhaitons rendre un dernier hommage.

Pour cette nouvelle saison, le club est reparti cette année uniquement avec une équipe loisirs et des équipes jeunes : U13F et U13M, et U15M en entente avec Issac. L'école de basket est toujours aussi dynamique et affiche complet sur les catégories U7 et U9, avec un petit creux sur les U11. Parmi les effectifs de notre association, 58 sur les 69 licenciés du club ont moins de 15 ans. Ils étaient 51 la saison précédente et 47 celle d'avant.



Equipe U9 devant le gymnase



Les loisirs



Les U7 gagnent une médaille
Les U13 arbitrent

Le club a organisé deux stages cet automne et nos jeunes ont ainsi pu fêter Halloween (vous les avez peut-être croisés dans les rues de Neuvic) et ils attendent impatiemment Noël. Nous espérons également pouvoir organiser de nouveau la boum des 8-12 ans au début des vacances de Février (ouverte à tous) qui a toujours connu un vif succès.



Equipe U11 2022



Photo souvenir au tournoi des Pitchouns

N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur :

- notre site internet : www.scneuvicbasket.com
- notre page Facebook : [SCNeuvicBasket](https://www.facebook.com/SCNeuvicBasket)

Et si vous ne savez pas quoi faire un samedi, faites un tour au gymnase pour les encourager, vous serez les bienvenus...



U13M, on écoute les consignes du coach

Mais c'est surtout lors des tournois pour les plus jeunes et des rencontres sportives, que nos jeunes Neuvicois portent haut les couleurs du club. Nos deux équipes U13 sont secondes de leur poule en ce milieu d'année et proposent des matchs enflammés les samedis après-midi. Les U15 se situent en milieu de tableau.



Les Séniors



Les U11 fêtent leur victoire au tournoi de Panazole



■ Union Sportive Neuvicoise de Canoë Kayak

Un maintien en National 1 pour une sixième année

L'équipe de descente en eau vive est classée 9^{ème} au classement nationale 1 sur 89 clubs.

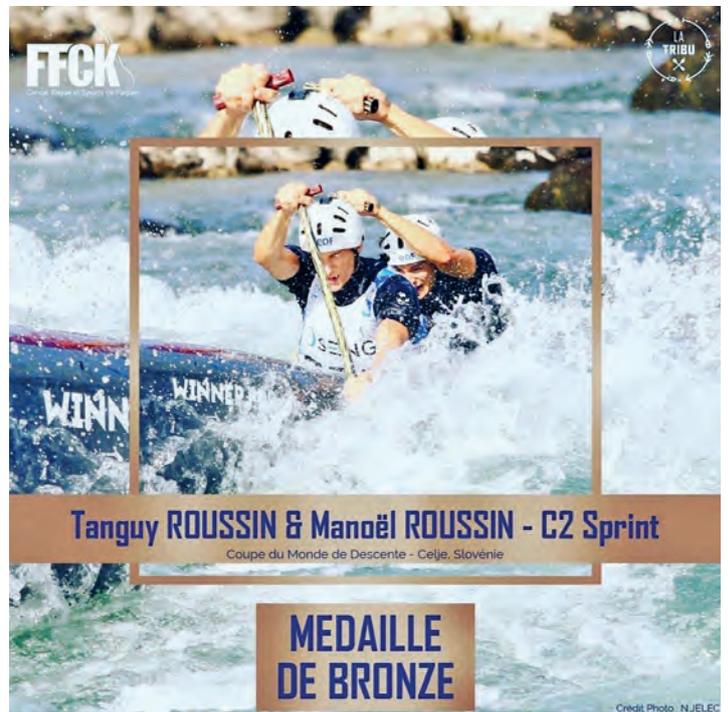
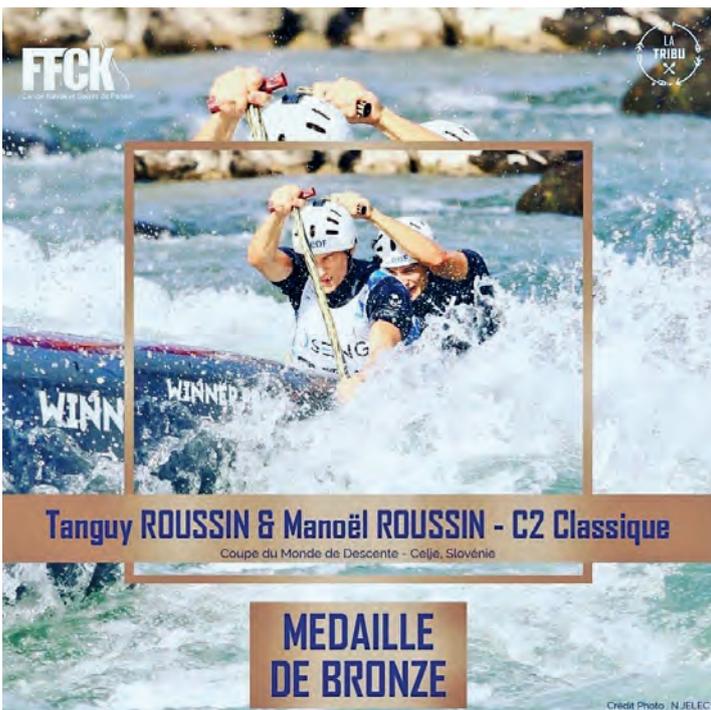
La "Nationale 1" est composée des 15 meilleurs clubs français pour la descente de rivière.



Groupe compétition championnat de France 2022

C'est encore cette année une grande satisfaction pour le club d'avoir pu performer dans toutes les catégories avec le groupe compétition et de rester présent au plan national et international avec :

- les titres de champion d'Europe U18 et U23 en C2 Classique, C2 Sprint et C2 patrouille
- champion de France C2
- médaillé de bronze en coupe du Monde C2 Classique et Sprint pour Manoël ROUSSIN et Tanguy ROUSSIN
- le titre de vice-champion de France pour Mattéo MILETO en canoë cadet



Ainsi que de multiples podiums et belle performance pour tout le groupe compétition, Juline AMBLARD, Clara GAUBERT, Clément MOZAS, Jules MIGLINIEKS, Ninon et Camille SAMMUT, Sarah THAO, Matys GARRE, Clément BONHOMME, Anaëlle JOUBERT, Flavien BUISSON.



Le club labellisé Ecole de Pagaie mention performance sportive propose aux jeunes qui veulent pratiquer un sport nature de découvrir le canoë kayak en pratique loisir et/ou sportive selon leur envie puisque nous participons au Challenge Jeune du département. Tout ce beau monde est encadré et coaché par les jeunes compétiteurs diplômés du club.

Un club orienté vers la formation et la découverte de la pratique.

Les bénévoles et les encadrants du club proposent tout au long de l'année des programmes en fonction des niveaux de chaque groupe pour petits et grands. Des stages sont organisés à chaque vacance scolaire pour les licenciés avec diverses activités en plus du canoë-kayak (vtt, rando, trail, courses d'orientation).



La Commune de Neuvic, la communauté de commune Isle Vern Salembre et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle et le club ont collaboré pour acquérir un ponton pour l'embarquement accessible aux personnes à mobilité réduite. Projet initié en 2019 et fortement retardé par les événements de 2020 et 2021 qui a abouti pour le contentement de tous en confortant le Label valide handicapé du Club.



Une animation pour le territoire :

Le club a participé à l'animation "TERRE DE JEUX" en avril dernier et reste mobilisé avec le soutien de la fédération de Canoë Kayak pour toutes les manifestations inhérentes au Jeux Olympique 2024 sur le territoire.

Chaque été, le club ouvre ses portes aux pratiquants occasionnels locaux et aux vacanciers de la vallée de l'Isle. Bénévoles et éducateurs sportifs proposent des animations pour tous : location de canoë, encadrement de groupe et stage de 3 jours pour les jeunes, descentes nocturnes avec flambeaux.

Le club reste mobilisé pour le nettoyage de la rivière, grâce à des journées telle que la Clean River journée mondiale du nettoyage le 17 septembre qui rassemble tous les clubs qui naviguent sur l'Isle de Périgueux à notre base de Neuvic avec le concours du SMDI.



Photo du groupe des courses Jeunes avec leurs coaches Alain et Jules

Horaires principaux :

- Mercredi : 14h-17h
- Vendredi : 18h-20h
- Samedi : 10h-17h

Tous les jours en juillet et août et durant les vacances scolaires (sortie, stages et compétitions)

Renseignements :

Site Web : www.canoeneuvic24.com

Téléphone : 06 31 88 45 19

E-Mail : canoeneuvic@hotmail.com

Suivez nous aussi sur **FACEBOOK** : page Canoë Neuvic



Nous louons également des vélos pour la découverte de la vallée de l'Isle par la voie verte qui longe notre belle rivière.

Le fruit de ce travail estival permet au club de financer une bonne partie des déplacements et du matériel.

■ USAN Rugby

Comme de coutume nous venons donner aux **Neuvisoises et Neuvisoies** des nouvelles de l'**USAN** à l'aube de cette nouvelle année 2023.

Tout d'abord celles de notre école de rugby labélisée à laquelle nous sommes très attachés, qui enregistre une sensible augmentation de l'ordre de 35% de licenciés supplémentaires cette saison. Gageons que le travail de nos éducateurs dirigés de main de maître sous la houlette des responsables Malorie Houy et Nicolas Declan que nous félicitons au passage, aura porté ses fruits pour se vanter d'un tel résultat, bravo à eux !

Concernant le pôle jeunes (**Cadets et Juniors**) basé sur les installations du complexe de Planèze, là aussi le travail acharné des encadrants porte ses fruits puisque la formation intra-muros permet cette année de comptabiliser six joueurs supplémentaires venant renforcer la catégorie des seniors. Bienvenue à nos jeunes qui viennent grossir l'effectif en devenant les futurs porte-drapeaux des couleurs du club dans l'esprit sportif que nous défendons.

Côté équipes **A et B**, l'ambition légitime de figurer au mieux dans une poule relevée de **Fédérale 3** paraît tenir ses promesses, même si à l'heure où nous imprimons il reste la moitié des matchs à réaliser. L'équipe **Fanion** se situe à une encablure des quatre places qualificatives permettant d'espérer un accessit à l'échelon supérieur et quant à la **réserve**, les résultats escomptés sont au-delà de nos espérances. Solidement ancrés dans le haut du tableau, toutes les ambitions s'offrent à eux sous couvert de redoubler d'effort sur la deuxième partie du championnat, tout comme leurs homologues de l'équipe **Une**.

Côté remerciements, un grand coup de chapeau à nos supporters toujours plus nombreux aux abords de la main courante et en tribune pour encourager nos joueurs. Un petit clin d'œil complice à notre équipe de dirigeants et bénévoles sans qui rien ne serait possible, un grand bravo aux joueurs et aux entraîneurs pour leur implication et leur sérieux, et aussi et surtout un grand merci à la mairie et sa première magistrate Madame **Paulette Doyotte** pour les magnifiques installations mises à disposition ainsi que le soutien indéfectible dont elle sait faire preuve sur le projet que nous défendons à l'**USAN**.

**BONNE ANNÉE À TOUS,
vive le monde associatif dans notre village,
vive le rugby et longue vie à l'USAN !**

Les Présidents, Gilles et Charly Rotrou



■ Neuvic - Saint-Léon Foot

Saison 2021/2022

Notre école de foot se porte toujours aussi bien avec ses 85 licencié(e)s, des petits U7 aux U18, ils sont fiers de porter les couleurs de nos deux villages avec l'aide selon les catégories des communes alentour. Une fierté pour nous avec nos U15 qui ont officié cette saison en région Nouvelle Aquitaine,

Nos seniors A, suite à leur magnifique saison, terminent à la seconde place et retrouvent donc le plus haut niveau départemental.

La saison de notre B a été excellente, elle termine dans le peloton de tête et rate la montée pour peu de points.



Saison 2022/2023

Cette saison s'annonce difficile pour nos seniors A, en effet il y aura au minimum 4 descentes en 1^{ère} division dans une poule de 12 équipes, il faudra donc une grande détermination et une motivation de tous les instants pour garder cette place au plus haut niveau départemental.

Notre équipe B continue sur sa lancée de l'année dernière et joue encore les premiers rôles.

Concernant nos jeunes, nos U16 qui sont au 2^{ème} niveau régional de Nouvelle Aquitaine sont en tête et actuellement invaincus.

Les U15, 13 et 11 jouent également les premiers rôles dans leurs divisions respectives.

Les U9 et U7 continuent de progresser de mois en mois, mais les objectifs restent pour cette année JEUX ET PLAISIR.

Saluons le dévouement de nos éducateurs bénévoles diplômés qui s'investissent toute l'année.



U9



U10 - U11



U16



Equipe A



U15



Equipe B

Remercions également nos 3 arbitres et tous nos bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année. Si vous souhaitez nous rejoindre, pas de problème, il n'est pas nécessaire d'avoir joué au foot pour nous aider.



Un grand merci à nos 2 mairies de Neuvic et St Léon sur l'Isle pour les investissements qu'elles nous apportent. Sans elles pas de club.



UN GRAND MERCI A TOUS NOS SPONSORS QUI RÉPONDENT TOUJOURS PRESENTS.

SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET ARTISANS LOCAUX

Le président :
Philippe Da Costa Guedes

■ Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à plus de 95 licenciés. Les effectifs sont en constante augmentation depuis trois ans et nous tenons à remercier tous nos adhérents, bénévoles, parents et partenaires qui nous soutiennent.



L'activité du club est répartie en 3 sections :

Le TAÏSO est une activité destinée aux adultes, dans une ambiance très conviviale, des exercices variés, dynamiques, adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De l'endurance au gainage en passant par le cardio et le renforcement musculaire, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive, facilement conciliable avec la vie active. Les séances se terminent par de la relaxation et des assouplissements. L'effectif, en nette augmentation cette année, est composé de femmes et hommes de tout âge, toute condition physique.

Le JUDO, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel. Cette section est ouverte pour les pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans. Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.

Le JUJITSU, SELF-DÉFENSE, nouvellement enseigné depuis l'année dernière le mardi soir à partir de 19 h 15. Réservé plutôt à un public ados/adultes.



Cette activité s'est fortement développée au sein du club (pour exemple : 2 licenciés en 2021/2022 ► 15 licenciés au 1^{er} novembre cette année).



Monsieur Jérôme CARRE, entraîneur pour la troisième année consécutive, diplômé d'Etat, éducateur sportif (Brevet d'état 1er degré), ceinture noire 3^{ème} dan, dispense la totalité des cours de judo/jujitsu et taïso. La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié constituent le code moral du Judo.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignants et encadrants se tient à votre disposition au dojo tous les mardi, jeudi et samedi aux heures des cours. Nous sommes également joignables :

Par mail : judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre compte Facebook, toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées :

 et  Judo Club Neuvic



NOUVEAUX HORAIRES :

Mardi :

17h30 – 18h15 : JUDO Baby 1^{ère} année (4ans minimum au moment de l'inscription)
 18h15 – 19h15 : JUDO Poussins (2013 - 2014)
 19h15 – 20h30 : JUJITSU (à partir de 14 ans)

Possibilité de récupérer les enfants au Centre de Loisirs avec autorisation des parents.

Jeudi :

17h30 – 18h30 : JUDO Mini-poussins (2015 - 2016)
 18h30 – 20h00 : JUDO Benjamins & Minimes & Cadets & Juniors & Seniors (2012 et avant)
 20h00 – 21h15 : TAÏSO (renforcement musculaire-gainage-cardio)

Samedi :

9h00 – 10h00 : JUDO Cours commun Poussins et Mini-poussins
 10h00 – 11h30 : JUDO et préparation physique

Membres du bureau :

Présidente : Sandra MERCIER

Vice-présidente : Laurence BOUTIN

Trésorière : Marie PEREIRA

Secrétaire : Sophie GOURAND-PHILIPPE

Bénévoles : Jeanine BESSE et Christiane PARINET

■ Aïkido club DORDOGNE, dojo de NEUVIC

L'autodéfense est souvent présentée comme une solution ou pour répondre à une agression, il faut répondre par une frappe radicale sans tenir compte de la situation ou de la personne en face de vous, l'aïkido propose des alternatives à un grand nombre de situations, une autre façon d'envisager les choses en évitant si cela est possible la confrontation physique.



L'Aïkido tend à nous transmettre des valeurs d'harmonie avec la nature comme les principes physique du corps humain, psychologique... mais surtout et aussi le côté énergie visible et non visible, cette dernière loi est le GRAAL de l'Aïkido, la phrase d'OSENSEI à la fin de sa vie « Nul ne peut m'enlever ma force puisque je ne m'en sers pas » donne matière à réflexion.



Dans notre club, il n'y a pas de vraie confrontation, pas de compétition, pas de catégorie, nous travaillons à améliorer les techniques, à les rendre instinctives et terriblement efficaces.



Oubliez tout ce que vous avez vu et entendu sur L'AIKIDO et venez essayer notre méthode (hors fédération), vous serez probablement très surpris de l'efficacité de cet art martial mais la porte ne s'ouvre qu'aux personnes de bonne volonté.



Information pratique : Aïkido Club Dordogne

Pour nous rejoindre : un judogi (KIMONO de JUDO), une attestation du médecin et une cotisation de 70€/an
Dojo de Neuvic sur l'Isle (près du gymnase)

Professeur : Gilles MOLEA DUPONT - Tél 06 42 15 02 02

Cours : actuellement, les LUNDI ET VENDREDI de 19 h à 20h30 (il est essentiel d'assister aux deux cours sauf impératif).

■ La Boule Neuvicoise

Le président Jacques Large passe la main après 33 ans de dirigeant dont 22 à la tête du club. Bienvenue à la nouvelle équipe, très motivée, constituée de « sur la photo de gauche à droite » Stéphane Rebillout secrétaire, Michel Augereau trésorier et Philippe Buffe président ont été élus lors de l'assemblée générale du 21 novembre 2022.



Ils seront accompagnés dans leurs tâches par Gislaine Mançon, Gilbert Covré, Bernard Brutte, Laurent Troubadis et Jacques Large.

MANIFESTATIONS 2023

- Jeudi 2 février triplète vétérans 14h30
- Jeudi 9 mars doublette vétérans 14h30
- Samedi 18 mars doublette toutes catégories 14h30
- Jeudi 13 avril triplète vétérans 14h 30
- Dimanche 10 septembre triplète mixte challenge H et G Baunat 14h30
- Samedi 7 octobre doublette toutes catégories 14h30

D'autres manifestations dont les dates restent encore à définir telles que des concours internes, des formations, des championnats par équipes de club, des entraînements contre des clubs voisins mais néanmoins amis.

LES POINTS FORTS DE LA SAISON 2021/2022

16 manifestations ont été organisées cette saison parmi lesquelles nous retiendrons celles-ci :

Deux stages pour les jeunes les 12 et 26 mars et le 15 mai leur championnat avec plus de 50 participants encadrés par leurs éducateurs et un arbitre national.

Deux formations gestion concours (tenue de tableau informatisé) avec 20 stagiaires, animées par Laurent Troubadis et Jacques Large formateur FFPJP pour le CD24.

Samedi 25 septembre demi-finales et finale du championnat régional de jeu provençal avec les équipes de : St Georges-de-Didone (17), Brive (19), Champdeniers (79) et Chauvigny (87). En finale c'est l'équipe de Champdeniers qui s'impose face à St Georges de Didone tenant du titre.

PREMIÈRE EN FRANCE

Du vendredi 4 mars au dimanche 6 mars une formation réunissant les membres du comité, les éducateurs et les arbitres du département. Cette formation était assurée par Patrick Grignon arbitre international, président de la commission nationale d'arbitrage venu d'Ajaccio, assisté de Patrick Couffignal arbitre européen du Lot-et-Garonne et Laetitia Aigueperse du Limousin. Cette formation s'est terminée par un examen d'arbitre sur un concours organisé par la boule Neuvicoise avec 63 équipes.



De gauche à droite, Patrick Couffignal, Patrick Grignon, Laetitia Aigueperse et Yvette Delol présidente de CD24

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES CLUBS

Le 3 décembre notre doyen Albert RUBEAUX a reçu le challenge du fair-play, récompense ô combien méritée, toutes nos félicitations.



Nous terminons cette année dans la tristesse après le départ de Sylvie Zauzère (Baunat). Condoléances à toute sa famille.

■ Club NCPC

Section "SLOT"

Un bilan plus que satisfaisant en 2022 avec des animations variées :

Dimanche 2 juillet la section SLOT du NCPC a participé à l'inauguration de la navette ferroviaire Mussidan - Périgueux avec un stand devant la gare, avec lequel nous avons eu pas mal de succès.

Les 29 et 30 octobre : première manche du championnat de France 2022-2023 avec 9 équipes dont 3 de Neuvic. Bons résultats des neuvicois puisque la première équipe du NCPC finit 2^{ème}.

Les 5 et 6 novembre : le NCPC a accueilli une manche de véhicule anciens avec 40 pilotes et 150 voitures différentes qui ont compétité pendant le weekend.

Pour 2023 il nous reste à équiper la grande piste bois située dans le local qui se trouve à côté de la déchetterie. Pour cela, nous sommes à la recherche de matière première, à savoir de la tresse sur 500 mètres linéaires pour pouvoir mettre cette piste opérationnelle.



Tous les mois de l'année s'est déroulée sur les circuits de nos locaux de planèze, route du Grand Mur, une manche de championnat club avec maintenant un nombre d'adhérents de plus en plus conséquent.

Nouveauté que l'on a mise en place en cette année 2022, le mercredi après-midi le club est ouvert à tous, ce qui nous a permis de recruter un certain nombre de nouveaux membres et plus particulièrement des Neuvicois qui ignoraient l'existence du club.

Le NCPC va également organiser une manche du championnat sud-ouest, une manche du championnat de France et également une course de 24 heures qui se déroulera le dernier weekend de juin (29, 30 et 1er juillet 2023). Cette compétition devrait normalement rassembler entre 14 et 15 équipes minimum de façon à avoir un plateau tout à fait satisfaisant.

Enfin, le NCPC maintient ses manches du championnat de club organisées tous les 15 jours dans nos locaux.



Section "train"

Les membres de **la SECTION TRAIN** ont réalisé un vif programme : éducation, formation, accueil des touristes, expositions et autres actions :

16 et 17 Avril : expo Modulino - une vingtaine d'exposants de toute la France, 52,40 mètres de longueur formés par des éléments reliés entre eux

18 Mai : visite du Foyer de vie de Bassège

8 Juin : visite Eductour (Prestataires offices de tourisme)

2 Juillet : animation Gare de Neuvic (inauguration Navette)

17 septembre : soirée trains de nuit

23 septembre : visite des anciens conducteurs de Périgueux

23 octobre : visite du club des vieilles voitures de Montpon



Toute L'année, il est possible de rencontrer l'équipe le vendredi de 14 à 18 heures. Porte ouverte pour petits et grands le dimanche matin de 10 à 12 heures.



À noter : Bourse et expo : animation, sur réseau existant, possibilité pour tous de conduire un train le dimanche 1^{er} octobre 2023



LA SECTION TRAIN remercie la municipalité qui lui permet de se développer de façon confortable et accueillante.

Le Club s'efforce de préserver l'accès à ce formidable hobby pour le plaisir du "CHEMIN DE FER".



Les modulinos, qu'est ce donc ?

En 2009, un petit groupe de modélistes souhaite rendre accessible la possibilité à chacun de venir présenter leurs créations dans des expositions de modélisme ferroviaire.

Généralement, un collectionneur expose son réseau, ce qui entraîne une logistique assez importante pour le transporter.

Notre petit groupe de modélistes a voulu simplifier cette démarche en proposant à chaque partie prenante la possibilité de construire un petit module, qui puisse se transporter sous le bras, avec la possibilité de se compléter avec d'autres, comme des dominos, d'où le nom de "modulino".

Si la longueur de ces modulinos est libre, la largeur et les interfaces sur chaque côté sont strictement définies pour qu'ils puissent se raccorder les uns aux autres.

Pour notre exposition à Neuvic, nous avons ainsi pu présenter 52,40 mètres de modulinos décorés au public; par contre, la longueur totale du réseau était de 77,20 m en ajoutant la coulisse arrière.

Il faut également ajouter que les participants à ce type d'exposition viennent de toute la France. Les plus éloignés sont originaires de Meurthe et Moselle, Savoie, Bretagne, Normandie et région parisienne sans oublier qu'ils font le déplacement à titre bénévole.





Madame, Monsieur,

L'année 2022 a vu la fin des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid 19 et c'est un soulagement pour tout le monde. La vaccination reste la meilleure protection, surtout pour les personnes vulnérables.

Malheureusement, elle est aussi marquée par le début de la guerre en Ukraine avec ses conséquences qui commencent à nous toucher. L'inflation sur les prix des produits de consommation courante et dans le secteur énergétique, avec des hausses programmées de l'électricité de 15% en février prochain. Lors des dernières élections municipales, nous avons déjà pointé ce problème et notre programme proposait la création d'un pôle énergie.

Le conseil municipal s'est réuni quatre fois entre janvier et novembre.

Nous avons soutenu des actions en lien avec notre programme :

- La réalisation du skate Park bien évidemment. Un projet que nous avons proposé en 2014 mais que l'on nommait bike Park !!
- Le soutien aux associations pour un montant de 38 790 euros (dont 12 500 € pour le rugby, 6500 € pour le football, 4000 € pour le canoé, 2500 € pour le basket, 500 € pour la Chorale Amitiés musicales...) par lesquelles le lien social existe surtout dans le contexte actuel.
- Le renouvellement de la convention avec l'association RICOCHETS.
- Le projet Micro-Folie avec l'embauche d'un(e) directeur(trice), pour le développement de la culture sur la commune et ses alentours.
- Le maintien des taux d'imposition

Nous avons également voté :

- La vente d'un immeuble bâti au 31 avenue de Bordeaux pour 50 000 €
- La vente de parcelles sur le secteur de la gare.
- Le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle.

Nous sommes très surpris de la position de la majorité municipale vis-à-vis de la communauté de communes. Nous tenons à vous rappeler que sa création est issue d'une obligation. Le projet s'est construit unanimement avec une ambition territoriale, s'appuyant sur un bassin de vie homogène avec de réels axes de communication et dans une bonne échelle de proximité. Sans la CCIVS, aurions-nous pu financer le terrain multi-sports à La Poutaque? Réaliser la liaison douce entre le centre-bourg et la gare?... Adhérer au Grand Périgueux, comme semble le défendre la maire, et ainsi éloigner de notre territoire les prises de décisions nous paraît un pari très risqué.

Pour conclure, nous avons toujours soutenu et continuerons de soutenir ce qui nous semble conforme à notre programme et dans l'intérêt de la communauté des citoyens qui vit sur ce territoire communal.

Les conseillers municipaux d'opposition de la liste «NEUVIC avec Vous!» présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2023 à toutes les Neuvicoises et tous les Neuvicois.

Très belle année à vous !

M REMAUD et F LAHONTA

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2023.

Après ces années COVID qui ne sont malheureusement pas complètement derrière nous, de nouvelles difficultés semblent vouloir nous perturber. Sachez que nous restons vigilants pour défendre au mieux vos intérêts.

Nous votons les projets de la commune à chaque fois que ces derniers nous semblent bénéfiques à la population Neuvicoise.

Nous vous souhaitons de traverser cette nouvelle année au mieux.
Restons tous solidaires.

Bien à vous.

Serge FAURE
Christine BIGOT-CHARRON
Corinne PRESLE
Edmond ARAEZ

Nouvelles activités

A NEUVIC

Le café de la Paix, Place Eugène le Roy

Hôtel de France, bar des Amis, après plus d'un an de fermeture, il s'appelle désormais le Café de la Paix. Béatrice, ses aides Nathalie et Sophie en salle, ainsi qu'Axel en cuisine, vous accueillent dans un établissement refait à neuf.



Idéalement situé en plein centre-bourg, venez découvrir ce bar-restaurant où vous pouvez déjeuner sept jours sur sept et dîner du jeudi au samedi soir, dans une ambiance conviviale et dans un décor dans l'air du temps.



Lahochi Nathalie

Les soins énergétiques Lahochi* vous apportent plus de paix et de joie pour une meilleure qualité de vie et un plus grand épanouissement personnel. Ils agissent sur les troubles physiques, mentaux et émotionnels et s'adressent à tous :



- adultes : douleurs, stress, manque de confiance en soi...
- enfants: difficultés de concentration, phobie, angoisse...
- animaux; douleurs physiques, peur, anxiété...

Ces soins énergétiques ne se substituent en aucune manière à un avis ou à un traitement médical

Elle vous propose des soins à domicile, dans un rayon de 20 kms autour de Neuvic ou à distance.

Pout savoir dans quelle mesure les soins peuvent vous être utiles, contactez Nathalie au 06 02 48 25 36, elle vous renseignera avec plaisir.

Coiffure mixte « Salon de Sab »

JOUBERT Sabrina
47 ter, route des grandes terres
Tél. : 05 53 82 66 52
Port. : 06 09 51 03 45



Rénovation écologique Autonomie énergétique Sébastien COUPEAU

Après 15 années comme ingénieur en bureau d'étude de mesure physique dans une industrie de la vallée de l'Isle (expertise thermique des bâtiments, température, hygrométrie, vitesse de l'air...etc.) et soucieux de travailler dans le respect de l'environnement, il s'est lancé dans l'artisanat au sein d'une coopérative du bâtiment dont les valeurs sont l'humain et l'éco-construction : Coop&Bat.

Il propose autour de la rénovation globale/construction écologique/autonomie en énergie et eau :

- Etude de faisabilité d'un projet de rénovation (évaluation thermique, estimation de travaux, estimations des aides et évaluation thermique avant/après travaux)
- Visite accompagnée avant achat immobilier pour conseils et évaluation des travaux
- Dossier de permis de construire, déclaration préalable de travaux
- Conduite de travaux avec des matériaux écologiques (terre, paille, chaux, chanvre, bois...etc.)
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur, pose de VMC double flux, puits canadien (air/eau)
- Evaluation de l'étanchéité à l'air.



2CED

CONSTRUCTIONS & RÉNOVATIONS

COUPEAU SÉBASTIEN - LE BARRIÈRE JA 101 NEUVIC
06 15 01 55 91 - SCOUPEAU@HOTMAIL.COM

MAÎTRE D'OEUVRE & VENTILISTE



ENTREPRISES DU BÂTIMENT



Votre label de fiabilité

Assistance administrative et comptable

Mériem BEDJA
Bas Villeverneix – Neuvic
Tél. : 06 14 45 14 23 – Mail : mbaaci24@gmail.com

Mériem BEDJA

Assistante Administrative et
Comptable Indépendante

06 14 45 14 23

www.mbaaci.fr
mbaaci24@gmail.com

Lieu-dit Bas Villeverneix
24190 NEUVIC





Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de notre magasin primeur-épicerie fine, place des Sabotiers rue du Docteur Léger (près de la Grande Pharmacie).

L'aménagement du local nécessitant quelques travaux nous serons prêts à vous accueillir au printemps 2023.

Très bientôt vous pourrez donc profiter sur le centre bourg de fruits et légumes de saison, vous pourrez également bénéficier de la livraison de paniers ainsi que du «click and collect».

Nous avons hâte de vous accueillir.

Le Panier Neuvicois
contact@lepanierneuvicois.com

Entreprise CHAUVET - Couverture rénovation

Anthony CHAUVET
6 rue Frédéric Mistral
Tél. : 07 49 05 94 61 – Mail : anthonychauvet@outlook.fr

Coiffeuse à domicile REV'HAIR

Rendez-vous au 06 32 1 59 28
PANETIER Jennifer – Magnou



Conseiller en immobilier – Capifrance

Kévin CARRAU
33 lotissement de la Croix Blanche
Tél. : 07 82 82 18 69
Mél : kevin.carrau@capifrance.fr

ELEC-TECH – entreprise d'électricité

Léo MAURER
8 impasse des Granges
Tél. : 06 88 91 32 35



DEVOIR DE MÉMOIRE

C'est avec plaisir que nous accueillons 2 nouveaux porte-drapeaux : Sylvain Ragondet 49 ans ex ambulancier en reconversion et la jeune Cloé Sautereau 15 ans, élève en seconde au lycée de Ribérac.

Merci à eux de perpétuer le devoir de mémoire que nous devons à nos "Morts pour la France "



Et si vous deveniez porte-drapeau ?

Le rôle d'un porte-drapeau consiste à rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et disparus. Sa mission est absolument essentielle à la perpétuation de la mémoire de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour notre pays et ses valeurs.

Il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant.

Les conditions :

- Vouloir participer au devoir de mémoire
- Être en capacité de porter le drapeau de 2,7 kg
- Porter une tenue vestimentaire irréprochable

En raison de la diminution de l'effectif et de l'âge des porte-drapeaux, nous souhaitons pouvoir accueillir de nouveaux volontaires.

Pourquoi pas vous ?

Contact Jean Philippe REMY - 06 74 94 54 66

■ Les reconnaissez-vous ?

La page « les reconnaissez-vous » est de retour.



Ecole primaire – Année 1962 – 1963

Anita SIMON, Cathy MATHET, Françoise GREBIL, Rémy DINARD, Jean Luc RENAUDIE, Daniel GRAND, Sylvie DELAGE, Christine GAY, Paulette SICRE, Jean Louis LEONARD, Marie Claude TEYCHINÉ, Jean Jacques MOUTY, François BACQUÉ, POULAIN, Jeannine GUEYDON, Pierre SMUTKO, Jean Luc LABRUE, LAPORTE, Marie Claude CHELAQUE, Bernard LE GUEN, Alain PAULIN.



C.E.G. – Collège – Année 1970 - 1971

LACOUR, Roselyne EUGENE, DUCOUTIEUX, Rémy DINARD, Christine GAY, Josiane LASTERIE, Jean Luc GUICHARD, Paulette SICRE, Cathy MATHET, Bernard LE GUEN, Sylvette LAFORET, Mauricette DUPONT, Claudine AYRE, Chantal CARVES, Jean Marie DEMAI, Martine EYMERY, Jocelyne DARAINÉ, Brigitte LAUDU, Claudette MARTRENCHARD, GUILLON, Françoise THOMAS, Françoise EYMERY.

RÉTROSPECTIVE

Discours lors du décès de Jean Coudert dit Jeantou - conseiller municipal - 1^{er} mars 2022



Lecture Christian

Pour l'état civil, il s'appelait JEAN COUDERT. Mais pour beaucoup d'entre nous c'était « JEANTOU ». En cet instant, tant de souvenirs pourraient être rappelés.

Il était né à VILLEVERNEIX. A cette époque on y parlait patois. Il y vivra toute sa vie.

Il était notre « frère », notre « tonton », notre « cousin », notre « voisin », notre « ami », notre « compagnon d'arme »...

Quand nous étions en culotte courte, notre tonton était déjà trentenaire. De cette première tranche de vie, il en parlait que très rarement. Nous évoquions alors le pépé André, les mémés Maria et Anna.

Sa jeunesse fut marquée par les conflits militaires de la deuxième guerre mondiale puis de l'Algérie. Là aussi, peu de parole du tonton. C'est comme cela que les anciens, par leur pudeur, nous protégeaient nous les plus jeunes.

De cette époque reste un lien familial toujours présent avec l'Alsace et sa grande fierté d'avoir été porte drapeau le plus longtemps possible lors des cérémonies officielles.

Sur un tout autre registre, nous parlions parfois de sa brève carrière de rugbyman trop vite stoppée sur le terrain mais dont il garda une grande passion. Ce fut un lecteur assidu du Midi Olympique.

Je me rappelle les écoutes à la radio des matchs du tournoi des V nations commentés par Roger Couderc qu'il ne fallait pas rater ainsi que les étapes du Tour de France.

Ainsi était le tonton ...

Lecture Philippe

« JEANTOU », pour nous les minots c'était avant tout un exemple. A ses côtés nous avons appris la valeur du travail, de gout de l'effort, le respect des autres... l'amour de la nature.

A travers cette vie de « Paysan » qu'il aimait tant, nous avons découvert comment planter, semer, arroser, désherber, ensiler, moissonner, effeuiller, trier, mettre en ballots, récolter... Mais aussi, sarcler, herser, labourer, décavaillonner... et tant d'autres choses encore.

Parfois les souvenirs sont plus rocambolesques surtout quand le tonton devait courir au Jarissou pour rattraper les génisses qui avaient quitté l'enclos ou bien lorsqu'il pestait contre les bœufs qui ne voulaient pas monter dans les camions de Chevalier pour être menés à l'abattoir.

Il n'avait peur de rien le tonton, même pas de nous laisser conduire le tracteur !

Nous avons également appris comment engraisser deux à trois cochons en préparant la « Bacade » et que les animaux de la basse-cour, poules, canards et autres lapins devaient garnir nos assiettes.

L'automne c'était l'un des grands moments de partage entre petits et grands du village. Pour les vendanges toutes les générations se mêlaient autour d'un repas gargantuesque précédé par l'apéritif fétiche « le pinot maison ». Il fallait bien se retaper après avoir porté la hotte et les paniers toute la journée.

La cour de ferme était gardée par « Finette ».

Les jeudis midi, la tradition était de monter au village pour partager le repas en famille avec les incontournables pommes de terre fricassées.

Une fois nos contributions aux tâches agricoles terminées (rien d'insurmontable) nous avions nos moments de détente. Un pré spécialement aménagé en terrain de rugby nous était réservé.

Le tonton avait dit qu'il était hors de question de le labourer et y avait planté des poteaux. Nous y faisons le tournoi du Haut Villeverneix avec le renfort des frères Thomas.

Puis arrivait le quatre-heure.

Le tonton venait le partager avec nous pour une pause bien méritée : grillons de canard, jambon, pâté, fraises au vin, et même café au lait étaient de mise suivant les saisons.

Ainsi s'écoulait la vie à la campagne

Lecture Christian

Bien des décennies sont passées depuis.

Au moment de te laisser, nos pensées t'accompagnent.

Sache que la dernière huile de noix a bien été pressée. Elle restera l'ultime signe de cette vie neuvicoise dont tu as été si fièrement le porte-drapeau.

L'ombre du clocher de Neuvic,
La fraîcheur du Vern,
Les vallons des Fredonnes,
Les Combes
La Péricarde
Le bois des Jarissou

**Evoqueront toujours pour nous le souvenir
d'un enfant du pays,**

Le souvenir de notre « JEANTOU »

Eloge funèbre prononcé par François ROUSSEL lors des obsèques de Monsieur Zoé SIMON, le 7 février 2022

Chère Marie-Thérèse
Chère famille de Zoé Simon
Chers amis

Nous sommes réunis pour dire adieu à une personnalité hors du commun, très honorablement connue et estimée à Neuvic sur l'Isle et bien au-delà.

Pierre Simon comme beaucoup de gens de sa génération avait un prénom à l'état civil, c'était Pierre, et un autre prénom d'usage beaucoup plus rare et original, c'était Zoé, prénom qui lui avait été attribué dans sa petite enfance.

L'étymologie du mot Zoé vient du grec et signifie vie, existence... Quel choix judicieux quand on sait combien sa vie a été riche et son existence si remplie de belles histoires. Zoé Simon c'était d'abord une famille nombreuse, un clan, au sens noble du terme.

Avec Marie-Thérèse son épouse, issus l'un et l'autre de milieux modestes, ils ont beaucoup travaillé, on peut même dire bossé dur pour que leur petite famille ne manque jamais de rien.

Infatigable et inlassable, Zoé a exercé plusieurs activités mais avec toujours une prédilection, même une passion pour la mécanique et les motorisations.

D'abord transporteur de carburant mais aussi de bois et de charbon, Zoé s'adaptera aux évolutions de la société en orientant son activité vers les services ; taxi, ambulance et surtout ce qui fera l'excellente réputation de l'entreprise SIMON, le funéraire.

Lorsqu'une famille est frappée par un deuil, il faut avoir les mots qui conviennent, avoir l'empathie nécessaire pour organiser les obsèques d'un défunt dans une famille désemparée.

Avec tact, discrétion et efficacité, Zoé s'occupait de tout et la famille endeuillée lui en était toujours très reconnaissante.

Notre cher Zoé avait eu la main coupée accidentellement à l'âge de 14 ans et pourtant cela ne l'empêchait pas d'être d'une adresse et d'une habileté remarquables dans sa vie professionnelle bien sûr, mais aussi dans bien d'autres domaines.

Comment ne pas évoquer la grande époque de la paire Zoé Simon - Jeannot Bouchillou ; les deux as régalaient le public de Neuvic et des alentours avec des feux d'artifices aquatiques sur la rivière Isle.

Jeannot Bouchillou sur ski nautique avec un sac à dos bourré de feux d'artifices se faisait tracter par Zoé qui pilotait à grande vitesse le hors-bord sur la rivière l'Isle. C'était grandiose, ça pétaradait et les gerbes de lumière se reflétaient dans l'eau. Le public les acclamait et applaudissait à tout rompre. Nos deux compères n'avaient peur de rien. Leur audace et leur savoir-faire en matière de feux sur l'eau leur avait donné une réputation flatteuse et on demandait leurs fameux numéros jusqu'en région parisienne.



Mais pour eux, c'était juste une distraction, ils auraient sûrement pu en faire leur métier tant ils étaient visionnaires et habiles.

Toujours visionnaire notre Zoé quand il s'est pris de passion pour les ULM, les Ultra Légers Motorisés, petits avions faits de toile et de tubes aluminium propulsés par des moteurs deux temps.

Un jour que nous faisons un vol en formation dans la vallée du Vern, Zoé était avec son copilote Paul Schmitt et ils ont eu une panne moteur...

Quand on se trouve à quelques dizaines de mètres d'altitude, il faut très vite choisir l'endroit où se poser en catastrophe en évitant les lignes électriques, les rangées de peupliers et même les vaches qui paissent paisiblement dans les prés. Miracle, Zoé avait réussi à poser sans encombre son aéronef.

Toujours visionnaire, Zoé est arrivé un jour à la mairie avec une trottinette à moteur. Il a d'ailleurs eu les honneurs du journal Sud-Ouest pour ce mode de locomotion rare à l'époque et banal aujourd'hui.

La mairie a fait partie de sa vie pendant un quart de siècle. J'ai eu le plaisir et l'honneur d'avoir Zoé à mes côtés pendant 25 ans dont 13 comme adjoint aux travaux. Son sens pratique et son intelligence faisaient merveille. Je citerai deux de ses chantiers préférés. Chaque année à la fin du printemps, on faisait une équipe pour remettre en eau la piscine municipale et seul Zoé savait mettre en marche une moto pompe qui aurait eu sa place dans un musée de sapeurs-pompiers.

On lui doit aussi le petit étang à côté des maisons doubleaude sur la gauche en allant vers la gare. Il y a travaillé des journées entières en plein cagnard pour réussir sa mise en eau.

Hier Pascal me racontait qu'à l'âge de 88 ans il grimpeait encore dans les arbres s'agrippant avec son avant-bras d'un côté et tenant l'élagueuse au bout de l'autre bras. Il réalisait des travaux acrobatiques à un âge où l'on est mieux dans un fauteuil.

Jeune, il l'est resté toute sa vie jusqu'à son funeste accident vasculaire cérébral.

Nous tous ici ne voulons garder que la joie de vivre et les très bons souvenirs que Zoé nous a légués.

Je veux citer en particulier des fêtes familiales, celle de la médaille d'honneur de la famille pour Marie-Thérèse en 1997 et les noces de diamant du 28 juillet 2011. Quelle vie bien remplie qui s'est arrêtée alors qu'il était entré dans sa 94^{ème} année.

Je veux citer en particulier des fêtes familiales, celle de la médaille d'honneur de la famille pour Marie-Thérèse en 1997 et les noces de diamant du 28 juillet 2011. Quelle vie bien remplie qui s'est arrêtée alors qu'il était entré dans sa 94^{ème} année.

En brassant tous ces beaux souvenirs de toute une vie, je peux vous dire chère Marie-Thérèse que vous pouvez être fière de votre Zoé.

Vous les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, vous pouvez être fiers de votre père, de votre grand-père et arrière-grand-père comme lui était fier de vous.

Au nom de tous les conseils municipaux que j'ai présidés, mais aussi au nom de toute la population de Neuvic, je te dis merci et adieu cher Zoé.

François ROUSSEL
Maire honoraire de Neuvic sur l'Isle

■ Distinctions honorifiques

Concours «Un des Meilleurs apprentis de France»

ADAM Evan
Catégorie Maintenance des équipements industriels
Médaille d'Or
Etablissement de formation :
Maison Familiale Rurale de Siorac de Ribérac

Médaille Militaire

Maurice GADAUD
Ancien Caporal, Infanterie



Naturalisation Française



Monsieur David FINCH et Sue FINCH, britanniques d'origine, installés dans leur maison de Villeverneix depuis presque trente années, ont fait le choix de devenir administrativement français.

Parfaitement intégrés dans la vie locale, David et Sue ont donné de leur énergie et de leur temps au sein de plusieurs associations neu-

vicaises, notamment les Restos du Cœur et la chorale «Amitié Musicale».

■ Lauréats du concours des maisons fleuries 2022

DECORS JARDINS / PARCS visibles de la rue

- 1^{er} • M & Mme Jean-Claude SUBRENAT
- 2^{ème} • M & Mme Sylvain BERTRAND
- 3^{ème} • Mme Martine LE REUN
- 4^{ème} • M & Mme Pierre REBIERE
- 5^{ème} • M & Mme André GUILLON

DECORS BALCONS / TERRASSES

- 1^{er} • Mme Jeannine BESSE
- 2^{ème} • M & Mme Pierre LABOUDIGUE
- 3^{ème} • M & Mme Claudette et Alain DELUGIN
- 4^{ème} • M & Mme Gérard TRIMOULET
- 5^{ème} • Mme Danièle MAZIERES

Le jury a fait le tour de commune courant juillet pour apprécier les décorations florales réalisées par les habitants et ce, malgré l'absence de pluies et un soleil brûlant.

Pour 2023, deux passages du jury sont envisagés afin de donner à un maximum d'habitants la possibilité de participer à ce concours des maisons fleuries. Si vous souhaitez faire partie du jury, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Isabelle MORTET au 06.67.00.80.25, il en est de même si vous souhaitez concourir.



Merci à tous et toutes, pour votre contribution à l'embellissement de la commune.

Nous comptons sur vous pour 2023, avec une nouvelle catégorie ouverte au concours, celle du plus beau et plus insolite potager en incluant des objets de la vie courante dans votre jardin.



■ Le cabanon du partage !

Une superbe dynamique est née en 2019 à Neuvic.

Le projet jardin partagé de Neuvic a été conçu et réalisé en septembre 2019 par les élèves du collège (dispositif ULIS et 6 A), les élèves de l'ITEP et l'IMPRO de la fondation de l'Isle (Château de Neuvic) ainsi que par la maison de retraite de Neuvic.

L'idée de ce jardin partagé est de faire pousser des fruits et légumes pour pouvoir les manger. Ce projet nous permet aussi de connaître de nouvelles personnes, de créer du lien notamment intergénérationnel, d'accepter les différences, de travailler en équipe et d'apprendre des techniques de jardinage.

Un morceau du terrain derrière la bibliothèque nous est prêté par la mairie. Avec de l'huile de coude, les compétences de tout le monde, voici une tête de paresseux dessinée sur le sol en forme de buttes de terre, feuilles, fumier... et 3 grands bacs.



Maintenant nous avons aussi deux épouvantails, un compost, un hôtel à insectes, un abri à hérisson, une arche et un panneau de bienvenue !

Les élèves ont motivé beaucoup de bénévoles : association Semoperma de Bordeaux, formateur en horticulture, pépiniériste, parents, centre équestre.

Cette année, nous ont rejoints la CCIVS et l'école primaire.

Aussi, nous sommes lauréats du budget participatif de la Dordogne 2022, et allons acquérir un cabanon pour stocker et partager les outils de tout ce petit monde. Nous allons y adosser une petite serre pour faire nos pousses. Les élèves ont du travail devant eux, puisqu'ils vont contribuer à la construction de la dalle en chaux et du cabanon.

Notre jardin partagé est écologique, sans produit chimique, et amène de la biodiversité ! Nos récoltes sont délicieuses.

Nous vous invitons à venir visiter notre jardin qui est en accès libre dans le jardin de la bibliothèque.



L'équipe du jardin partagé.
julie.perrot@ac-bordeaux.fr

■ Remise des brevets aux collégiens



Table des matières

1 Editorial

2-3 Les Services publics

4 Les numéros utiles

5-8 Infos pratiques

- Service Public
- Recensement citoyen
- UFC que choisir
- Recensement de la population
- Fraude à la carte bancaire
- Plan local d'urbanisme en ligne
- Rappel des règles d'urbanisme
- Amélioration de l'habitat - économies d'énergie
- Redevance incitative

9-10 Le budget de la commune

11-15 Les chantiers de la commune

- Le cabinet médical
- Skatepark
- Aménagement de l'avenue Général de Gaulle
- Assainissement
- Eclairage public
- Bâtiment solaire
- Résidence autonomie
- Voirie
- Aménagement passage rue Charmille
- Adressage
- Lotissement rue des Chênes

16-21 Culture

- La micro-folie vous ouvre ses portes
- Culture et micro-folie
- Médiathèque Jeanne d'Arc
- Centre multimédia

22-27 Enseignement scolaire, extra et périscolaire

- Crèche
- Accueil de loisirs (ALSH) Les Castors de 3 à 12 ans
- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Collège de Neuvic

28-30 Tourisme

- Office de tourisme

31-35 La Vie de la commune

- La Résidence Autonomie
- Le marché aux truffes
- La semaine blue
- La paroisse
- Pôle social jeunesse
- Se faire vacciner

36-49 Les Associations

- A.N.A.C.E.
- Amicale des donneurs de sang
- Les Restos du Cœur
- Ricochets
- La Pause que GEM
- ADMA
- Secours catholique
- Chorale "Amitié Musicale"
- Association musicale Vallée de l'Isle
- Comité des fêtes
- Les Ateliers Neuvicois
- Le Trait d'Union
- Nouveau Théâtre de Neuvic
- Club de gym
- Anciens combattants
- Association de Pêche - AAPPMA
- Association des Propriétaires et Chasseurs

50-65 Les associations sportives

- Tennis Club Neuvicois
- Neuvic CBNM
- Basket Sporting Club Neuvicois
- Canoë Kayak
- Rugby - USAN
- Football Neuvic - Saint-Léon
- Judo Club
- Aikido club
- Pétanque - La boule Neuvicoise
- NCPC

66 Tribune de l'opposition

67-68 Nouvelles activités

68 Devoir de mémoire

- Porte-drapeau

69 Les reconnaissez-vous

69-73 Rétrospective

- Jean Coudert
- Zoé Simon
- Distinctions honorifiques
- Cabanon du partage
- Remise brevets aux collégiens



PANNEAUPOCKET, L'APPLICATION QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

La commune vous propose une application pour être informé rapidement. A domicile, au travail, dans les transports ou en vacances, les événements concernant votre commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone. Nous pouvons diffuser en temps réel des messages de prévention, d'alerte, de risque en cas de phénomènes météo inhabituels, modification de la circulation temporaire, événements imprévisibles... mais aussi des messages pour informer ou rappeler des animations, spectacles, événements sportifs organisés sur la commune.

Ces informations sont disponibles sur votre téléphone portable grâce à une application SIMPLE ET GRATUITE pour l'utilisateur. Cette application protège votre vie privée puisque aucun renseignement ne vous est demandé lors de l'installation, ni adresse mail, ni numéro de téléphone.

Une fois l'application « *PanneauPocket* » téléchargée sur le téléphone, l'utilisateur reçoit une notification à la création chaque nouveau panneau et balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Il peut mettre en favoris le nom de sa commune et d'autres communes.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store (*PlayStore, AppStore ou AppGallery*) et de lancer le téléchargement de l'application. Bien entendu, c'est totalement gratuit, sans publicité et sans création de compte.





La plus haute grue de la commune, le plus gros chantier de toute la commune, le futur EHPAD, méritait bien cette quatrième page de couverture, avec ce beau soleil couchant.